



RAPPORT DE
DURABILITÉ
2024

SANINDUSA
GROUP



NOUS TRAVAILLONS AUJOURD'HUI POUR UN DEMAIN DURABLE

MESSAGE DE L'ADMINISTRATION

Chères Parties prenantes,

L'année 2024 a représenté une étape importante dans la trajectoire de Sanindusa, renforçant notre engagement en faveur d'un avenir durable, innovant et centré sur les personnes. Notre vision stratégique continue de guider chaque étape, en veillant à ce que la croissance économique soit développée en harmonie avec la responsabilité environnementale et sociale et avec une préoccupation réelle pour les générations futures et le bien-être de nos collaborateurs.

Parmi les initiatives les plus importantes, nous soulignons l'installation de panneaux photovoltaïques dans toutes les unités de production, un investissement structurant qui nous permet de réduire considérablement notre empreinte carbone et de renforcer notre indépendance énergétique. En parallèle, nous avons commencé à étudier et à négocier la transition de notre parc automobile vers des véhicules électriques, renforçant ainsi notre engagement en faveur de la mobilité durable et de la réduction des émissions liées aux activités de l'entreprise.

Nous avons renforcé nos relations avec les universités, en favorisant l'intégration de nouveaux talents dans des projets différenciateurs, ce qui renforce notre capacité d'innovation et garantit un lien direct avec les futures générations de professionnels.

La croissance durable de Sanindusa repose sur un investissement continu dans des équipements plus efficaces, une formation spécialisée et des pratiques de production responsables. Cette approche nous permet d'améliorer nos performances

industrielles, de consolider notre présence sur les marchés stratégiques et de renforcer notre position sur le marché national et contribue ainsi à la diversification et à la résilience de l'entreprise.

Chez Sanindusa, nous pensons que la durabilité est plus qu'un engagement — c'est un pilier central de notre modèle économique. Nous continuerons à investir dans l'innovation, l'efficacité et les partenariats qui favorisent un avenir équilibré et responsable, en créant de la valeur pour nos collaborateurs, nos clients, nos partenaires et la communauté.

Nous réitérons notre engagement à développer des solutions industrielles et sociales qui garantissent un avenir durable pour tous.

PORTÉE DU RAPPORT

2E RAPPORT DE DURABILITÉ



Sanindusa, S.A., ci-après dénommée « Sanindusa », publie en 2025 son deuxième Rapport de Durabilité, à partir des données collectées au cours de l'année 2024 couvrant toutes les entreprises du groupe : Sanindusa, Sanindusa 2, Grau et UNISAN.

Engagés dans la croissance durable de leur entreprise, ils ont commencé leur parcours vers des objectifs et des mesures qui garantissent la transparence et la crédibilité.

Le Rapport de Durabilité 2024 du Groupe Sanindusa a été préparé en se référant à des outils, des méthodologies et des standards internationaux, notamment les Normes européennes de reporting de durabilité (ESRS), complétés par le Global Reporting Initiative (GRI), l'outil d'identification de la matérialité des normes SASB, ainsi que la norme AA1000 d'engagement des parties prenantes. Ce rapport est basé sur la Déclaration Environnementale — un document qui détaille l'engagement de Sanindusa en matière d'environnement et reflète ses objectifs et ses perspectives actuels et futurs —, ainsi que sur les données figurant dans le Rapport de Gestion de 2024. Cette approche vise à évaluer la performance de l'organisation de manière holistique, tant sur le plan interne que sur celui de son impact sur la société, en renforçant la transparence et la confiance auprès des principales parties prenantes.

La structure de ce rapport repose sur une approche ESG (Environnementale, Sociale et de Gouvernance) reflétant une organisation stratégique des contenus selon des

indicateurs et des métriques associés aux questions matérielles prioritaires pour l'entreprise et ses principales parties prenantes, en fonction de leur impact sur les trois dimensions de la durabilité. L'impact environnemental est lié à la gestion des ressources naturelles et aux pratiques de production adoptées. L'impact social concerne le capital humain de l'organisation et sa relation avec la communauté locale. L'impact sur la gouvernance couvre quant à lui des aspects tels que l'éthique, la conformité légale, l'innovation et d'autres questions stratégiques pour la performance et la durabilité de l'organisation.

Sanindusa est disponible pour toute demande d'informations concernant le présent rapport à l'adresse suivante : Zona Industrial de Aveiro Sul Rua Augusto Marques Branco, 84 3810-783 Aveiro.

1. GROUPE SANINDUSA	6		
1.1 NOTRE HISTOIRE	10		
1.2 STRUCTURE DU GROUPE	12		
1.3 SANINDUSA DANS LE MONDE	13		
1.4 PORTFOLIO	14		
2. ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA DURABILITÉ	18		
2.1 ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA DURABILITÉ	19		
2.1.1 POLITIQUE	22		
2.2 CERTIFICATIONS	23		
2.3 PERFORMANCE DE L'AGENDA 2030	24		
2.4 APPROCHE ESG	28		
2.5 GESTION DES RISQUES	29		
2.5.1 DURABILITÉ 2025-2027	30		
2.5.2 MATÉRIALITÉ	31		
2.5.2.1 PARTIES PRENANTES	32		
2.5.2.2 PRINCIPE DE LA DOUBLE MATÉRIALITÉ	34		
3. PROFIL ÉCONOMIQUE ET GOUVERNANCE	35		
3.1 PROFIL ÉCONOMIQUE	36		
3.2 GOUVERNANCE	37		
3.2.1 FONCTIONS ET COMPOSITION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	37		
3.2.2 CULTURE D'ENTREPRISE	39		
3.3 INNOVATION ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE	43		
3.4 GESTION DE LA CHAÎNE DE VALEUR	45		
4. SOCIAL	47		
4.1 CONDITIONS DE TRAVAIL	49		
4.2 DIVERSITÉ DES GENRES	53		
4.3 FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES	55		
4.4 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	56		
4.5 ÉQUILIBRE ENTRE VIE PROFESSIONNELLE, FAMILIALE ET PERSONNELLE	59		
5. ENVIRONNEMENT	62		
5.1 CHANGEMENT CLIMATIQUE	63		
5.2 GESTION DE L'ÉNERGIE	64		
5.3 GESTION DE L'EAU	65		
5.4 GESTION DES DÉCHETS	66		
6. ANNEXES	69		



1. GROUPE SANINDUSA



1. GROUPE SANINDUSA

Sanindusa : innovation ciblée, qualité responsable, valeur durable.

Sanindusa est une entreprise portugaise spécialisée dans la production et la vente d'articles sanitaires, de meubles de salle de bains, de robinets et d'accessoires de salle de bains. Fondée en 1991, elle s'est rapidement imposée sur les marchés national et international grâce à la qualité, à l'innovation et au design de ses produits. Elle propose une large gamme de solutions alliant fonctionnalité et esthétique qui répondent aux besoins de ses clients.

Forte de ses racines familiales bien ancrées, Sanindusa a intégré ces valeurs dans son parcours, en

s'inspirant d'une culture d'excellence, de proximité et d'innovation continue. Cet engagement envers ses collaborateurs, ses clients et les autres parties prenantes lui a permis de s'imposer en quelques années seulement dans un secteur hautement concurrentiel dominé par de grands groupes.

Elle est actuellement reconnue comme la plus grande entreprise de la péninsule Ibérique, avec ses capitaux propres et nationaux, qui se consacre à la production de céramiques sanitaires et de produits complémentaires.



VISION

Être une marque reconnue pour le design, l'innovation et la qualité de ses produits destinés à la salle de bains et à la cuisine et s'imposer comme une référence dans l'esprit du consommateur.

MISSION

Être une marque reconnue pour le design, l'innovation et la qualité de ses produits destinés à la salle de bains et à la cuisine et s'imposer comme une référence dans l'esprit du consommateur.

VALEURS

Nos cinq valeurs :

INNOVATION



CONFiance



PROXIMITÉ



DURABILITÉ



RÉSILIENCE



1. GROUPE SANINDUSA

Cette structure organisationnelle garantit des rôles clairs, des lignes de communication bien définies et une gestion agile, prête à répondre de manière coordonnée aux défis et aux opportunités du secteur.



L'organigramme du Groupe Sanindusa reflète une structure de gouvernance intégrée et orientée vers l'efficacité qui permet une coordination transversale des opérations au Portugal et en Espagne.

Au sommet de la structure se trouve le Conseil d'administration, commun aux quatre entreprises du Groupe, qui assure l'alignement stratégique et la cohérence lors de la prise de décisions. Le Conseil est composé de cinq membres dont la répartition des responsabilités garantit que chaque domaine clé dispose de deux administrateurs, ce qui renforce la capacité de réaction et assure la continuité des activités dans des situations imprévues.

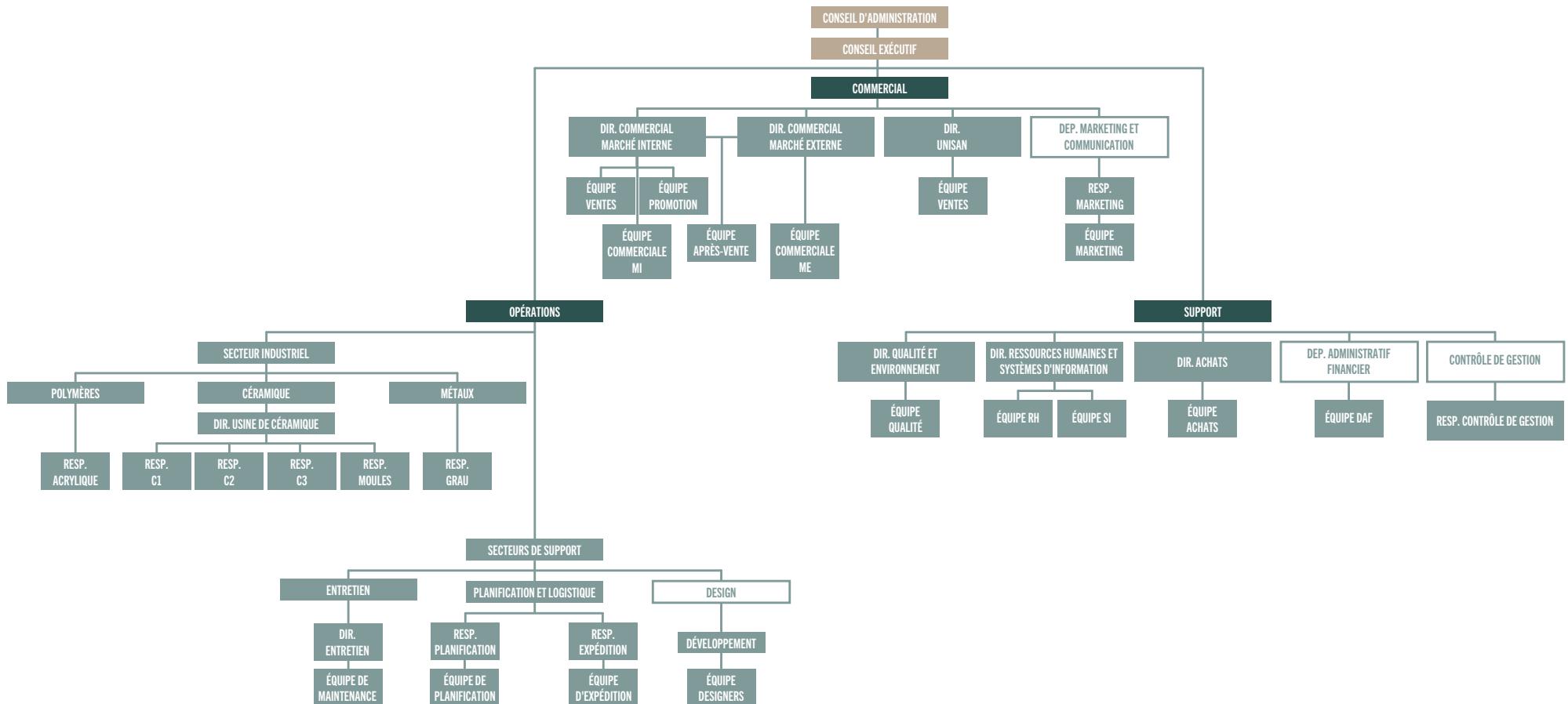
Au-dessous du Conseil, l'activité du Groupe est organisée en trois grandes divisions :

. La **Division Commerciale**, structurée par marchés et également responsable des domaines de la Communication et de l'Image ainsi que du Développement des produits, ce qui garantit la proximité avec les clients et un engagement continu en faveur de l'innovation ;

. La **Division Opérationnelle** qui se consacre à la production, à la logistique et à la gestion de la qualité, garantissant efficacité et rigueur ;

. La **Division de Support** qui intègre des fonctions transversales telles que les finances, les ressources humaines, les systèmes d'information et les services administratifs, soutenant tous les domaines d'activité.

1. GROUPE SANINDUSA



1.1 NOTRE HISTOIRE



1991

INDUSA - INDÚSTRIA DE SANITÁRIOS, LDA
FONDATION



1993

vitreous china
Début de la production



1997

grau - fábrica de torneiras e acessórios, s.a.
Acquisition de **GRAU**



1998

acryliques
Nouvelle unité

2001

Argile réfractaire
nouvelle unité



2000

sanindusa 2 - indústria de sanitários, s.a.
FONDATION
SANINDUSA 2

1.1 NOTRE HISTOIRE

2003 **UNISAN**
Unisan XXI
acquisition

2003 **SANINDUSA**
Sanindusa
nouvelle dénomination de la marque

2003
 NP EN ISO 9001:2000
change de norme

2004
 NP EN ISO 14001. EMAS
certification selon la norme

2021
SANINDUSA 2
un nouveau départ

2021
SANINDUSA
restructuration de l'actionnariat

2023
SANINDUSA
rebranding



1.2 STRUCTURE DU GROUPE

Avec cette structure intégrée et complémentaire, le Groupe Sanindusa renforce sa position comme l'un des principaux acteurs du secteur des équipements sanitaires de la péninsule ibérique, alliant fabrication nationale, innovation continue et forte vocation internationale.

Le Groupe Sanindusa est composé de quatre entreprises, trois situées au Portugal et une en Espagne, formant un écosystème industriel et commercial spécialisé dans les solutions pour les salles de bains.

La société mère, Sanindusa, est située dans la zone industrielle d'Aveiro Sul où elle exploite trois usines distinctes — Cerâmica 1, Cerâmica 2 et Acrílicos — qui assurent une production diversifiée de céramiques sanitaires et de composants complémentaires. Ces usines intègrent des technologies de pointe et des processus industriels optimisés qui garantissent des normes élevées de qualité, d'efficacité et de durabilité.

Sanindusa 2, située dans la zone industrielle de Tocha, à Cantanhede, complète la capacité de production du groupe, en se consacrant à la fabrication

de produits pour salles de bains, renforçant ainsi la présence de la marque dans différents segments du marché et augmentant la flexibilité opérationnelle.

GRAU, sise dans la zone industrielle d'Oia, se consacre à la production d'accessoires sanitaires et contribue à l'offre intégrée et cohérente du Groupe Sanindusa, en veillant à ce que tous les éléments fonctionnels et esthétiques des salles de bains puissent être conçus avec une identité, une qualité et un design cohérents.

UNISAN quant à elle se trouve à Valence, en Espagne, et fait actuellement office d'entrepôt commercial, consolidant ainsi la présence internationale de la marque sur le marché ibérique et renforçant sa capacité de distribution et sa réactivité commerciale auprès des clients espagnols.



1.3 SANINDUSA DANS LE MONDE

De l'Europe vers le monde entier, Sanindusa apporte qualité et innovation à tous les continents.

Sanindusa est présente sur tous les continents, avec une présence plus marquée sur le marché européen, en accord avec la localisation de ses principales entités, situées au Portugal et en Espagne, suivie du continent africain.



1.4 PORTFOLIO

Le design audacieux et innovant est le dénominateur commun de nos créations et le souci écologique caractérise une gamme considérable de pièces. cuvettes et bidets lavabos Le pari constant sur les technologies a permis d'atteindre une position d'avant-garde, offrant un retour sur investissement et assurant la continuité présente et future de l'entreprise.

Pari stratégique sur les facteurs suivants : Qualité, Design, Innovation et Service, permettant aujourd'hui à ses produits d'être présents dans le monde entier.

En 30 ans de production, Sanindusa a développé une gamme de produits et de solutions qui répondent aux exigences et aux besoins du marché exigeant de la

construction, en gardant toujours à l'esprit l'Économie circulaire, l'Efficacité hydrique et la Durabilité.

CUVETTES ET BIDETS



LAVABOS



URINOIRS



MEUBLES DE SALLE DE BAIN



1.4 PORTFOLIO

RECEVEURS DE DOUCHE



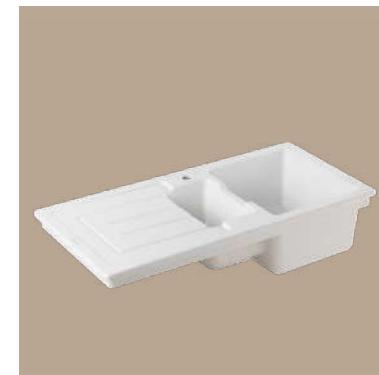
BAIGNOIRS



ROBINETTERIE



ÉVIERS



CLOISONS



MOBILITÉ RÉDUITE



ENFANT



HYDROMASSAGE



STRUCTURES



ACCESOIRES



1.4 PORTFOLIO

Sanindusa investit de manière constante dans la recherche et le développement, consacrant une part importante de ses ressources à la recherche continue de nouvelles solutions et à l'amélioration de ses produits. Alliant innovation, esthétique et fonctionnalité, elle collabore avec des designers de renom pour créer des pièces exclusives et a été récompensée par plusieurs prix et distinctions, tant au niveau national qu'international.



La cuvette texturée SANLIFE, créée par Melissa Vilar, designer chez Sanindusa, a été largement reconnue pour son design d'excellence et a remporté quatre prix internationaux prestigieux : le German Design Award, le Red Dot Award, l'Iconic Design Award et le Good Design Award. En plus de ces distinctions, elle a également été sélectionnée pour faire partie de la collection permanente du Red Dot Design Museum à Essen, en Allemagne.



reddot winner 2022



Les mitigeurs de lavabo Line 42 haut hauts, conçus par Emanuel Rufo, le designer de Sanindusa, ont remporté le prestigieux iF Design Award en Allemagne en 2016. Ce prix, décerné par l'iF International Forum Design, est reconnu dans le monde entier comme un label d'excellence, de qualité et d'innovation en matière de design.



La cuvette suspendue WCA, développée par le prestigieux architecte Carvalho Araújo, a reçu en 2005 le prix Design Plus, une reconnaissance d'excellence dans le domaine du design industriel qui honore chaque année des produits qui se distinguent par leur innovation, leur fonctionnalité et leur valeur esthétique. Cette même ligne a également reçu le Good Design Award, l'un des prix internationaux de design les plus prestigieux, qui récompense les projets les plus innovants et les plus avant-gardistes au niveau mondial.



DESIGN PLUS

CATALOGUE BLEU

Engagée en faveur de la durabilité et de la préservation des ressources naturelles, Sanindusa renforce son engagement dans la conception de produits qui favorisent l'efficacité hydrique sans compromettre la fonctionnalité et le confort.

Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'environnement, nous avons créé le Catalogue Bleu, une sélection rigoureuse de solutions développées pour optimiser la consommation d'eau dans les salles de bains, contribuant ainsi à des constructions respectueuses de l'environnement.

Ce catalogue regroupe une gamme de produits classés A, A+ et A++ en matière de performance hydrique, conformément aux normes européennes les plus strictes en matière d'efficacité. Parmi les solutions disponibles, on retrouve notamment :

. Les réservoirs en céramique avec mécanismes à double chasse qui permettent de réduire le volume d'eau utilisé à chaque fois ;

. Les systèmes d'installation avec chasses d'eau intégrées, conçus pour une évacuation efficace et silencieuse ;

. Les mitigeurs monocommande et électroniques conçus pour contrôler avec précision le débit et la température de l'eau, en évitant les gaspillages ;

. Les kits de douche avec limiteurs de débit qui offrent un confort d'utilisation tout en réduisant considérablement la consommation.

Chaque produit figurant dans le Catalogue Bleu a été développé selon des critères techniques rigoureux qui équilibrent performance, durabilité et responsabilité environnementale. Cette approche reflète l'engagement de Sanindusa en faveur de l'innovation durable et répond aux exigences actuelles du secteur de la construction qui s'oriente de plus en plus vers des solutions éco-efficaces.





2. ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA DURABILITÉ



2.1 ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA DURABILITÉ

Chez Sanindusa, la durabilité n'est pas un objectif, mais une stratégie intégrée, guidée par l'innovation et la gestion des risques, pour garantir un avenir plus efficace, plus responsable et plus durable.

Sanindusa considère la durabilité comme l'un des piliers fondamentaux de sa stratégie de développement et reconnaît la responsabilité environnementale, sociale et économique qui découle de son activité industrielle. Plus qu'un objectif isolé, la durabilité est vue comme un processus continu, intégré de manière transversale dans tous les secteurs de l'organisation.

Cette approche procédurale permet à Sanindusa d'aligner ses opérations sur les exigences actuelles et futures, en promouvant des pratiques qui garantissent non seulement l'efficacité des ressources, mais également la résilience de l'entreprise face à un contexte de plus en plus volatile et exigeant en matière de réglementation.

L'introduction de la durabilité comme facteur stratégique est une décision consciente visant à créer de la valeur à long terme, en protégeant les ressources naturelles et favorisant le bien-être des générations futures.

Pour assurer cette intégration, Sanindusa a complété son modèle de gestion par l'identification et l'évaluation des impacts, des risques et des opportunités financières liés à la durabilité. Ce processus permet de prendre des décisions plus éclairées en matière de développement de produits, de processus de production et de gestion de la chaîne de valeur, ainsi que de planifier stratégiquement le développement de l'entreprise.

LES FORCES MOTRICES DE NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA DURABILITÉ :



ÉCO-EFFICACITÉ LORS DE LA PRODUCTION, avec des investissements continus dans les technologies propres, l'optimisation de l'utilisation des matières premières et la réduction de la consommation d'énergie et d'eau ;

INNOVATION DURABLE, dans les produits, en concevant des solutions qui favorisent l'efficacité hydrique et énergétique, comme le Catalogue Bleu;

CONFORMITÉ ET TRANSPARENCE, en respectant rigoureusement les normes environnementales, les certifications et les bonnes pratiques, ce qui contribue à renforcer la crédibilité et la confiance auprès des clients, des partenaires et

2.1 ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA DURABILITÉ

Les quatre piliers stratégiques de la durabilité chez Sanindusa incluent un modèle commercial axé sur la responsabilité et l'efficacité, une chaîne de valeur fondée sur des principes éthiques et de résilience, et, en interne, la valorisation du capital humain et l'engagement en faveur d'une transition juste.



2.1 ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA DURABILITÉ

Notre engagement en matière de durabilité repose sur une approche intégrée de l'ESG ENVIRONNEMENTAL



ENVIRONNEMENTAL

- Réduire l'empreinte écologique en réincorporant les déchets dans la formulation de pâtes ;
- Optimiser le processus de fabrication afin de réduire le gaspillage des ressources naturelles et d'accroître l'efficacité énergétique ;
- Mettre l'accent sur l'éco-conception, en proposant des produits plus respectueux de l'Environnement.

SOCIAL

- Garantir des conditions propices au bien-être des collaborateurs ;
- Investir dans la formation des collaborateurs.

ÉCONOMIQUE

- Miser sur des partenariats avec des fournisseurs pour utiliser des matières premières plus durables.
- Consolider des marchés stratégiques ;
- Miser sur la diversification des marchés et du type de clients afin de réduire les risques et d'augmenter les affaires ;
- Personnaliser les solutions pour des clients spécifiques ;
- Investir dans des équipements de production et de développement de produits de pointe ;
- Optimiser les informations pour soutenir la prise de décision, grâce à de nouveaux outils de gestion ;
- Augmenter le flux de trésorerie opérationnel généré ;
- Renforcer la solidité financière par une évolution positive des capitaux propres ;
- Miser sur la transformation numérique.

2.1.1 POLITIQUE

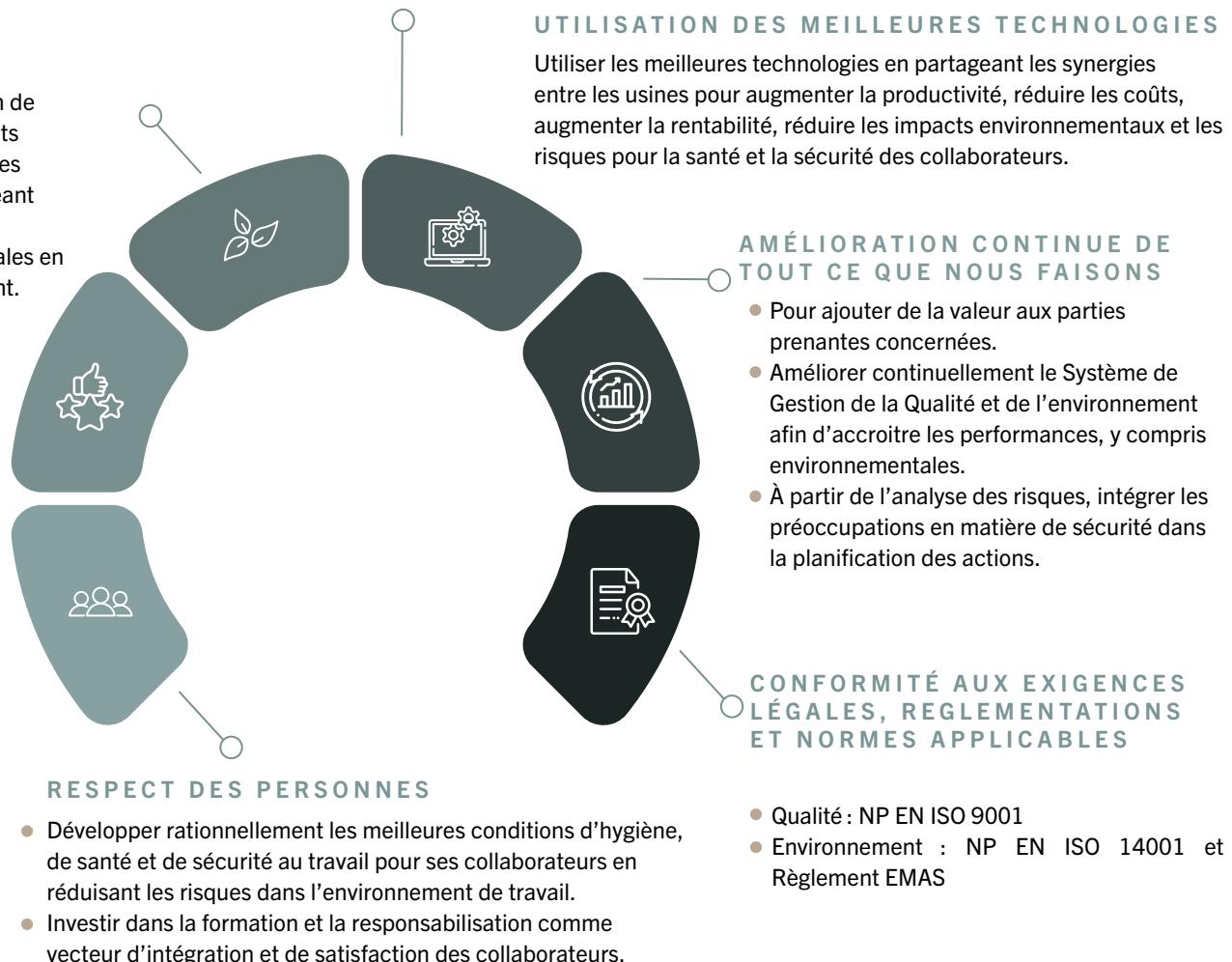
RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- Minimiser l'impact environnemental de l'organisation de manière durable, notamment en réduisant ses déchets et ses effluents liquides et gazeux, en prenant ainsi des mesures préventives contre la pollution et en protégeant l'environnement.
- Sensibiliser aux meilleures pratiques environnementales en promouvant une gestion adéquate de l'environnement.

SATISFACTION DES BESOINS DES CLIENTS

Innover et améliorer la qualité de nos produits et services en mettant l'accent sur le design et la différenciation à des prix compétitifs, en augmentant la confiance dans l'entreprise et en contribuant à leur fidélisation.

La Politique de Sanindusa traduit rigoureusement ce qui est ressenti par l'Administration et définit les lignes directrices à suivre par toutes les personnes qui collaborent avec l'entreprise.



2.2 CERTIFICATIONS

Les résultats obtenus démontrent l'engagement de l'entreprise et constituent le point de départ de la définition de nouveaux buts, objectifs et actions en matière d'environnement. Ils contribuent à l'amélioration continue du système de gestion et à la durabilité de l'activité commerciale du Groupe.

L'engagement de Sanindusa envers la qualité de ses produits et services, ainsi que l'amélioration continue de ses performances environnementales, se reflète dans la certification de son Système de Gestion de la qualité et de l'environnement (SGQA). L'entreprise a obtenu le registre EMAS PT-000105, dans le cadre d'un programme de gestion certifié qui intègre les normes ISO 9001 et ISO 14001.

L'adhésion à cet engagement remonte à 2005, ce qui montre que, pour Sanindusa, la responsabilité environnementale n'est pas une exigence légale ou une tendance récente, mais plutôt une conviction qui

structure ses activités.

L'EMAS et l'ISO 14001 sont des outils de gestion essentiels qui permettent d'aligner le développement industriel et commercial sur une vision de continuité et de croissance durable.

La définition d'objectifs concrets, systématiquement contrôlés, ainsi que le partage de cette culture organisationnelle, favorise l'amélioration continue des systèmes de qualité et d'environnement, tout en contribuant au progrès durable du secteur céramique.



2.3 PERFORMANCES DE L'AGENDA 2030

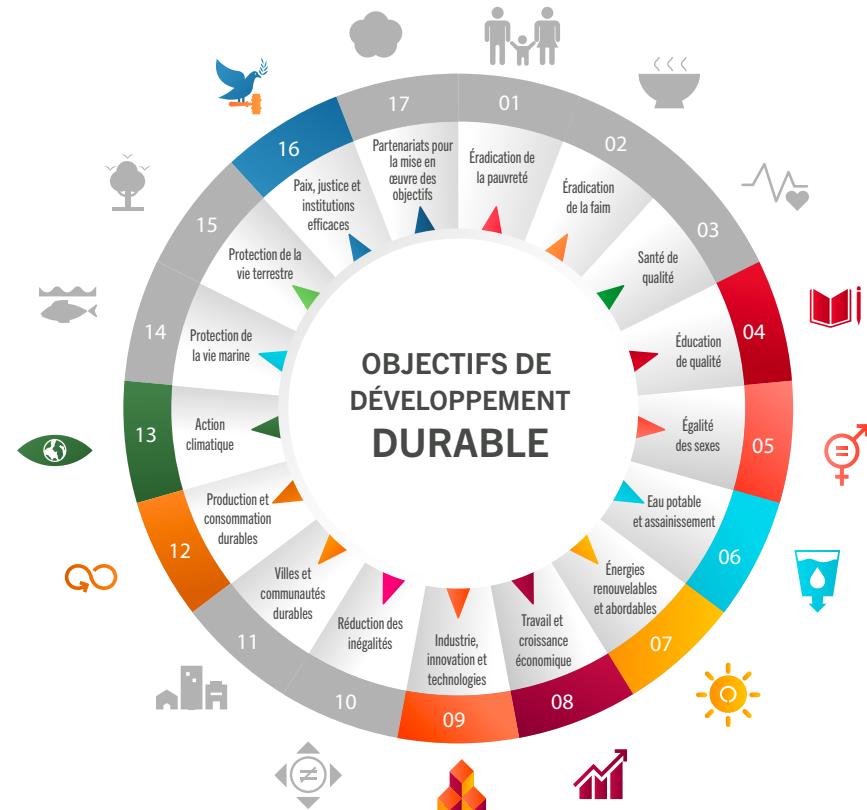
Les performances de Sanindusa sont conformes aux principes et aux objectifs de l'Agenda 2030 et reflètent un engagement concret en faveur du développement durable.

Sanindusa s'engage dans une trajectoire de croissance soutenue par une vision claire : contribuer activement à un avenir plus équilibré, plus juste et plus durable. Conformément aux Objectifs de développement durable (ODD) définis par l'Agenda 2030 des Nations unies, l'entreprise intègre ces principes dans sa stratégie et ses opérations quotidiennes.

Cet engagement se traduit par la mise en œuvre de processus et d'outils qui renforcent l'efficacité de la production, la gestion responsable des ressources et l'innovation comme moteur de transformation. Sanindusa reconnaît que l'innovation est un élément central dans la construction de solutions qui répondent aux défis mondiaux, en contribuant à la préservation de l'environnement et au bien-être social.

Dans le même temps, elle promeut une culture organisationnelle fondée sur l'éthique, la transparence et le respect des droits humains, en valorisant le développement des compétences, l'égalité des chances et la promotion d'environnements de travail sûrs et inclusifs.

Cette approche s'étend également à ses relations avec ses partenaires et les autres parties prenantes, renforçant ainsi un écosystème de responsabilité partagée. Axée sur la qualité, le design et l'expérience client, Sanindusa allie l'excellence commerciale à une forte conscience sociale et environnementale et se positionne comme une référence dans le secteur et un allié actif dans la réalisation des objectifs mondiaux des ODD.



2.3 PERFORMANCES DE L'AGENDA 2030

ENVIRONNEMENT



GESTION DE L'ÉNERGIE

- 7.2.** D'ici 2030, augmenter considérablement la participation des énergies renouvelables à la matrice d'énergie mondiale.
- 7.3.** D'ici 2030, doubler le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.



GESTION DES DÉCHETS

- 12.4.** D'ici 2020, parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets, tout au long de leur cycle de vie, conformément aux cadres internationaux convenus, et réduire considérablement leurs rejets dans l'air, l'eau et le sol afin de minimiser leurs impacts négatifs sur la santé humaine et l'environnement.

- 12.5.** D'ici 2030, réduire considérablement la production de déchets grâce à la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.



UTILISATION DE MATERIAUX DURABLES

- 9.4.** D'ici 2030, moderniser les infrastructures et réhabiliter les industries pour les rendre durables, avec une plus grande efficacité dans l'utilisation des ressources et une plus grande adoption de technologies et de processus industriels propres et respectueux de l'environnement, tous les pays agissant en fonction de leurs capacités respectives.



GESTION DE L'EAU

- 6.4.** D'ici à 2030, accroître sensiblement l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans tous les secteurs et garantir l'extraction et l'approvisionnement durables en eau douce pour remédier à la pénurie d'eau, et réduire sensiblement le nombre de personnes souffrant de la pénurie d'eau



ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

- 13.2.** Intégrer les mesures liées aux changements climatiques dans les politiques, stratégies et plans nationaux.



EFFICACITÉ PRODUCTIVE

- 9.4.** D'ici 2030, moderniser les infrastructures et réhabiliter les industries pour les rendre durables, avec une plus grande efficacité dans l'utilisation des ressources et une plus grande adoption de technologies et de processus industriels propres et respectueux de l'environnement, tous les pays agissant en fonction de leurs capacités respectives.

2.3 PERFORMANCES DE L'AGENDA 2030

SOCIAL



RECRUTEMENT RESPONSABLE

8.3. Promouvoir des politiques axées sur le développement qui soutiennent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation, et encourager la formalisation et la croissance des micro, petites et moyennes entreprises, y compris par l'accès aux services financiers.

8.5. D'ici 2030, parvenir au plein emploi productif et à un travail décent pour toutes les femmes et tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, et à un salaire égal pour un travail de valeur égale.



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

8.8. Protéger les droits du travail et promouvoir des environnements de travail sûrs et sécurisés pour tous les employés, y compris les migrants, en particulier les femmes migrantes, et les personnes occupant des emplois précaires.



DIVERSITÉ

5.5. Garantir la participation pleine et effective des femmes et l'égalité des chances en matière de leadership à tous les niveaux de la prise de décision dans la vie politique, économique et publique.



8.8. Protéger les droits du travail et promouvoir des environnements de travail sûrs et sécurisés pour tous les employés, y compris les migrants, en particulier les femmes migrantes, et les personnes occupant des emplois précaires.



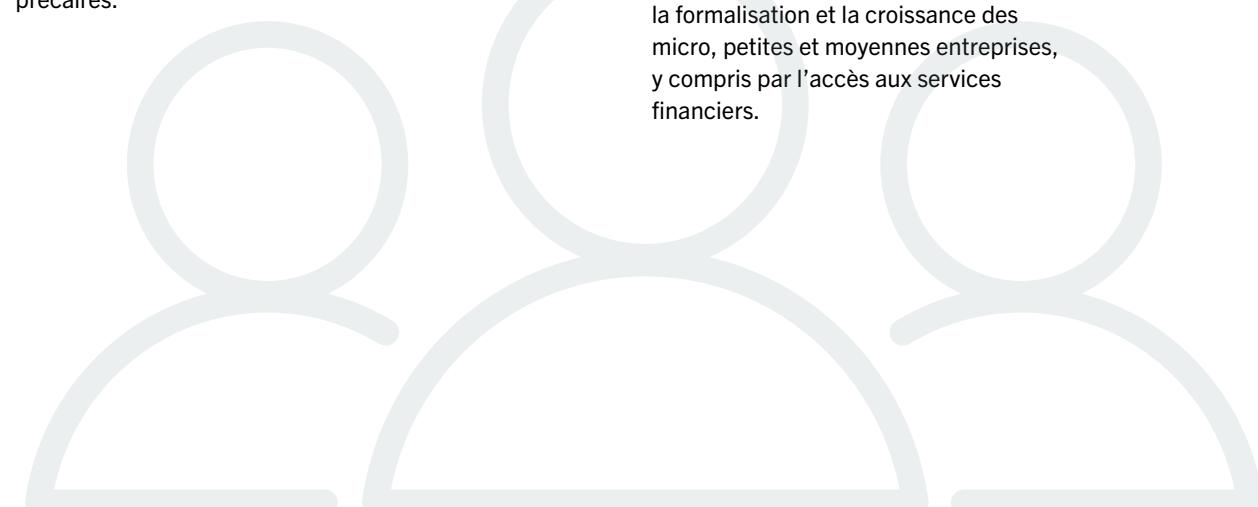
FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

4.4. D'ici 2030, augmenter sensiblement le nombre de jeunes et d'adultes possédant des qualifications pertinentes, y compris des compétences techniques et professionnelles, pour l'emploi, le travail décent et l'entrepreneuriat.



ATTRACTION DE TALENTS QUALIFIÉS

8.3. Promouvoir des politiques axées sur le développement qui soutiennent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation, et encourager la formalisation et la croissance des micro, petites et moyennes entreprises, y compris par l'accès aux services financiers.



2.3 PERFORMANCES DE L'AGENDA 2030

GOUVERNANCE



ÉTHIQUE

- 16.5.** Réduire considérablement la corruption et les pots-de-vin sous toutes leurs formes.
- 16.7.** Garantir que la prise de décision, à tous les niveaux, soit responsable, inclusive, participative et représentative.



TRANSPARENCE

- 12.6.** Encourager les entreprises, en particulier les grandes entreprises et les entreprises transnationales, à adopter des pratiques durables et à inclure des informations sur le développement durable dans leurs rapports d'activité.



INNOVATION

- 9.2.** Promouvoir une industrialisation inclusive et durable et, d'ici 2030, augmenter de manière significative la part de l'industrie dans le secteur de l'emploi et dans le PIB, en fonction des circonstances nationales, et doubler cette part dans les pays les moins avancés.
- 9.4.** D'ici 2030, moderniser les infrastructures et réhabiliter les industries pour les rendre durables, avec une plus grande efficacité dans l'utilisation des ressources et une plus grande adoption de technologies et de processus industriels propres et respectueux de l'environnement, tous les pays agissant en fonction de leurs capacités respectives.

- 9.5.** Renforcer la recherche scientifique, améliorer les capacités technologiques des secteurs industriels dans tous les pays, en particulier les pays en développement, y compris, d'ici 2030, encourager l'innovation et augmenter substantiellement le nombre de collaborateurs dans le domaine de la recherche et du développement par million de personnes et les dépenses publiques et privées en recherche et développement.



2.4 APPROCHE ESG

Assumer le leadership grâce à une gestion éthique, responsable et transparente, guidée par des critères ESG qui font de la durabilité un véritable engagement.

La durabilité requiert une approche intégrée basée sur les principes ESG - Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Cette perspective élargie permet d'évaluer de manière exhaustive les performances de l'organisation, en associant des indicateurs qualitatifs et quantitatifs pour une lecture complète de ses activités.

L'intégration des critères ESG dans les processus décisionnels permet d'anticiper et d'atténuer les risques — opérationnels, financiers ou de réputation — tout en favorisant la création d'une valeur durable à long terme. Cette approche va au-delà d'un outil de gestion, c'est l'axe stratégique qui guide la manière dont Sanindusa communique, agit et évolue.

La stratégie de reporting de Sanindusa

est fondée sur la logique ESG, reflétée dans ce rapport comme un exercice de responsabilité, de rigueur et de transparence. Grâce à une communication claire et accessible, l'entreprise renforce la relation de confiance avec ses parties prenantes, en leur garantissant des informations pertinentes et encourageant la participation active de tous.

Sanindusa reconnaît que l'adoption complète des principes ESG est essentielle pour son positionnement sur le marché et son alignement sur les ODD. Cet engagement lui permet de répondre aux exigences légales et aux attentes du marché, ainsi que de jouer un rôle de premier plan dans le secteur, en inspirant des pratiques qui ont un impact positif sur l'environnement, les personnes et la gouvernance d'entreprise.



2.5 GESTION DES RISQUES

Résilience organisationnelle

L'intégration de la durabilité dans la gestion des risques implique d'incorporer systématiquement des facteurs ESG dans la stratégie organisationnelle afin d'atténuer les impacts négatifs et, dans le même temps, de maximiser les opportunités associées à la durabilité. Face à la pression croissante des parties prenantes—telles que les régulateurs, les investisseurs, les consommateurs et les collaborateurs—les organisations sont mises au défi d'adapter leurs modèles économiques afin de réduire leur impact environnemental et social, tout en promouvant des pratiques de gouvernance solides et responsables.

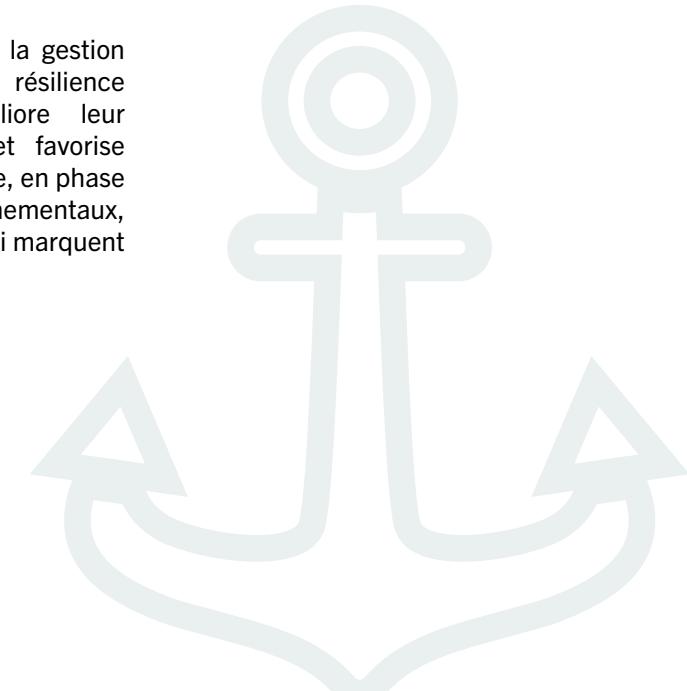
Dans ce contexte, la gestion durable des risques se concentre sur l'identification et l'évaluation des risques liés au changement

climatique, l'évolution du cadre réglementaire environnemental, la gestion efficace des ressources naturelles, la responsabilité sociale des entreprises, la diversité et l'inclusion, ainsi que l'intégrité et l'éthique dans la gouvernance. L'absence d'approche adéquate de ces facteurs peut entraîner des conséquences financières importantes, notamment des sanctions, la perte de licences d'exploitation, une atteinte à la réputation et le désinvestissement de la part d'investisseurs qui privilient les entreprises ayant des pratiques plus transparentes et durables.

Adopter un modèle de gestion durable des risques permet aux entreprises de se protéger contre les risques inattendus, mais également d'identifier de nouvelles opportunités

de création de valeur. Cette approche stratégique permet aux organisations d'anticiper et de gérer efficacement les risques émergents, tout en s'alignant sur les exigences croissantes d'un marché mondial en mutation.

Intégrer la durabilité dans la gestion des risques renforce la résilience des organisations, améliore leur position concurrentielle et favorise une croissance responsable, en phase avec les défis environnementaux, sociaux et économiques qui marquent l'agenda mondial.



2.5.1 DURABILITÉ 2025-2027

Sanindusa réaffirme son engagement à respecter strictement les exigences légales en matière de durabilité, en garantissant l'intégration de bonnes pratiques ESG dans toutes ses opérations. L'entreprise opère dans un cadre réglementaire exigeant qui comprend des instruments normatifs européens tels que la Directive sur la publication d'informations en matière de durabilité des entreprises (CSRD) qui impose la divulgation transparente d'informations sur la durabilité, conformément à l'ESRS, ainsi que le Règlement sur la taxonomie de l'Union européenne, qui définit les critères techniques permettant de qualifier des activités comme étant durables sur le plan environnemental.

En réponse à ces obligations, à partir de ce rapport, Sanindusa commence à mettre en œuvre des mesures qui intègrent la durabilité dans ses processus de gestion des

risques. L'organisation a adopté une approche structurée pour identifier, classer et évaluer les impacts, les risques et les opportunités liés à son activité, en garantissant la conformité réglementaire et renforçant sa capacité de réponse, conformément aux orientations du Guide de mise en œuvre de l'évaluation de matérialité.

Avec cette approche, Sanindusa renforce son engagement en faveur du développement durable, en favorisant un équilibre entre innovation scientifique et responsabilité environnementale et sociale, conformément aux exigences légales et aux meilleures pratiques internationales.

Afin d'atténuer ces risques, Sanindusa procède actuellement à la révision de ses instruments en matière de durabilité pour s'assurer que ses activités sont conformes aux

meilleures pratiques en la matière et aux exigences légales applicables.

Ce cadre législatif exerce une pression au niveau :

Des risques juridiques et financiers : Amendes, sanctions et coûts supplémentaires découlant du non-respect des obligations légales.

Des risques de réputation : Atteinte à l'image de l'entreprise résultant d'un manque de transparence dans les opérations.

Risques opérationnels Interruptions des opérations dues à des pratiques environnementales inadéquates ou à une gestion inefficace des ressources.

2.5.2 MATÉRIALITÉ

La matérialité est un principe fondamental dans l'élaboration des rapports de durabilité et revêt une importance particulière dans le cadre des normes définies par l'EFRAG. Selon cette norme, la matérialité en matière de durabilité concerne les thèmes et les questions qui ont un impact significatif sur les résultats financiers et non financiers de l'organisation, ainsi que sur les décisions des parties prenantes. Pour qu'une question soit considérée comme importante, elle doit s'avérer pertinente pour l'entreprise et/ou ses parties prenantes, compte tenu des effets qu'elle peut avoir sur les résultats de l'organisation à court, moyen et long terme.

Le concept de matérialité préconisé par l'EFRAG exige des entreprises qu'elles identifient, évaluent et hiérarchisent les facteurs ESG les plus critiques pour leur modèle d'entreprise et leur performance

durable.

Cette analyse couvre les risques et les opportunités qui affectent la création de valeur de l'organisation, ainsi que les impacts que l'entreprise elle-même peut générer sur l'environnement et la société. Le processus de détermination de la matérialité implique la prise en compte de différents facteurs — économiques, réputationnels, réglementaires et stratégiques, ainsi que la coordination avec les attentes et les intérêts des parties prenantes.

L'évaluation de la matérialité de Sanindusa a été réalisée en suivant la méthodologie du Guide de mise en œuvre de l'évaluation de matérialité de l'EFRAG, garantissant ainsi un processus structuré et conforme aux ESRS. Cette approche permet d'identifier et de hiérarchiser les thèmes les plus pertinents pour l'entreprise et ses parties prenantes,

en tenant compte non seulement de l'impact de ses activités sur l'environnement et la société, mais également des risques et opportunités que représente la durabilité pour sa performance et sa création de valeur à long terme.

L'application de cette méthodologie a impliqué l'analyse détaillée de facteurs internes et externes, notamment les règlementations, les attentes des parties prenantes, les tendances du secteur et les impacts financiers et non financiers. Sanindusa s'assure ainsi que son rapport de durabilité reflète de manière transparente et pertinente les aspects essentiels de sa stratégie commerciale et de son engagement en faveur de la durabilité.

2.5.1.1 PARTIES PRENANTES

Lors du processus d'identification des parties prenantes, Sanindusa a adopté une approche rigoureuse et inclusive, conformément au Guide de mise en œuvre de l'évaluation de matérialité de l'EFRAG et à la Norme AA1000 d'engagement en matière de durabilité. Cette méthodologie a permis d'évaluer et de cartographier les parties prenantes concernées, en distinguant celles directement touchées par les activités de l'entreprise et les utilisateurs de la déclaration de durabilité qui ne font que bénéficier des informations de Sanindusa en matière de durabilité, telles que les établissements de crédit,

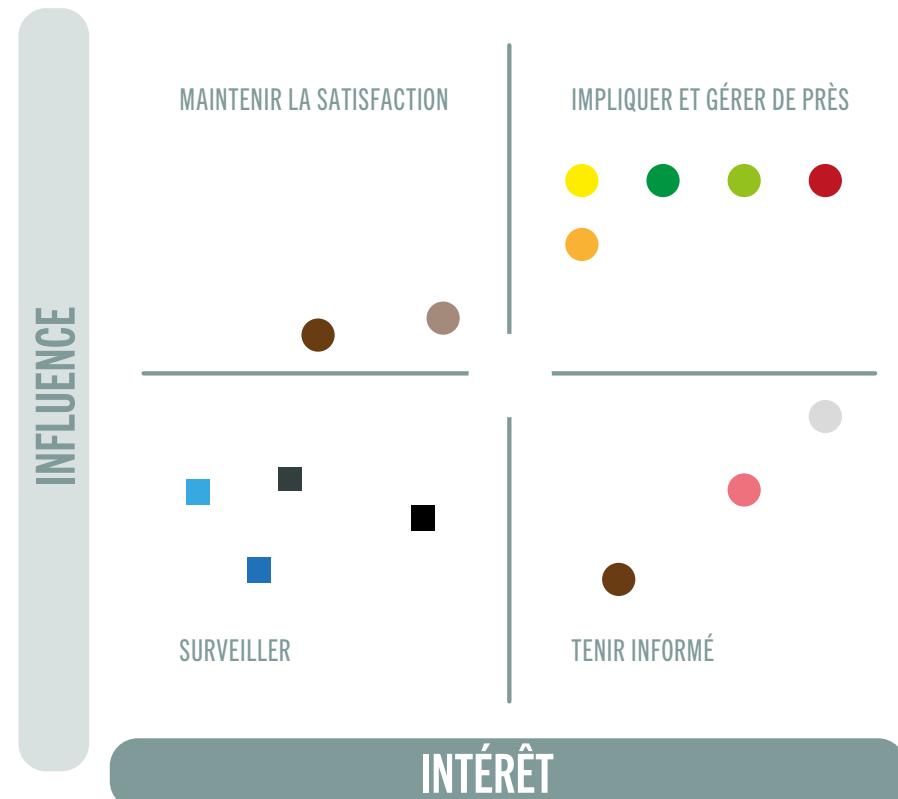
l'administration centrale, les autorités publiques, entre autres. L'identification a été réalisée en fonction de critères tels que le degré de dépendance, la responsabilité, la tension, l'influence et la diversité des perspectives, garantissant ainsi l'inclusion de multiples points de vue dans la définition des priorités stratégiques.

Ce processus a impliqué l'analyse des préoccupations exprimées par les parties prenantes concernant les impacts identifiés, en favorisant une communication plus transparente, cohérente et alignée sur leurs intérêts.

LÉGENDE :

CLIENTS	ACADEMIE
COLLABORATEURS	AUTORITÉS PUBLIQUES
INVESTISSEURS	SOCIÉTÉ CIVILE
PARTENAIRES COMMERCIAUX DE L'ORGANISATION	COMPAGNIES D'ASSURANCE
FOURNISSEURS	

- ADMINISTRATION CENTRALE
- ADMINISTRATION CENTRALE
- CONSOMMATEURS
- ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT



2.5.2.1 PARTIES PRENANTES

Sanindusa adopte une approche participative et stratégique, favorisant l'implication continue des parties prenantes par le biais de multiples canaux de communication et de dialogue, comme le montre le tableau suivant.

Au cours des dernières années, l'entreprise a structuré et approfondi des méthodes efficaces de relation avec ses parties prenantes les plus importantes, fondées sur des principes de transparence, d'intégrité et de consultation active. Ces mécanismes garantissent une communication cohérente sur les questions structurantes pour l'activité et la durabilité de l'organisation. Cet engagement en faveur du dialogue a été constant et, à compter de cette année, il se traduit par une avancée significative avec la mise en œuvre d'un processus formel de consultation spécifiquement axé sur les questions de durabilité.

Avec cette évolution, Sanindusa renforce son engagement en faveur de la durabilité et de la création de valeur partagée, en veillant à ce que ses pratiques commerciales demeurent conformes aux besoins, aux attentes et à la dynamique d'un écosystème social et économique en constante évolution.

	COLLABORATEURS ET AUTRES EMPLOYÉS	FOURNISSEURS	CLIENTS	INVESTISSEURS	PARTENAIRES COMMERCIAUX DE L'ORGANISATION
RÉUNIONS	●	●	●	●	●
INTRANET	●				
TABLEAUX INFORMATIFS	●				
RÉSEAU SMS	●				
MARKETING PAR E-MAIL	●	●	●	●	●
RÉSEAUX SOCIAUX	●	●	●	●	●
SITE INTERNET	●	●	●	●	●
ÉVÈNEMENTS	●		●	●	●
INITIATIVES COMMÉMORATIVES	●				
VISITES SUR SITE		●			
SHOWROOM			●		●
CATALOGUES ET BRO- CHURES			●		●
RAPPORTS					
MATÉRIEL MULTIMÉDIA	●	●	●	●	●

2.5.1.2 DOUBLE MATÉRIALITÉ

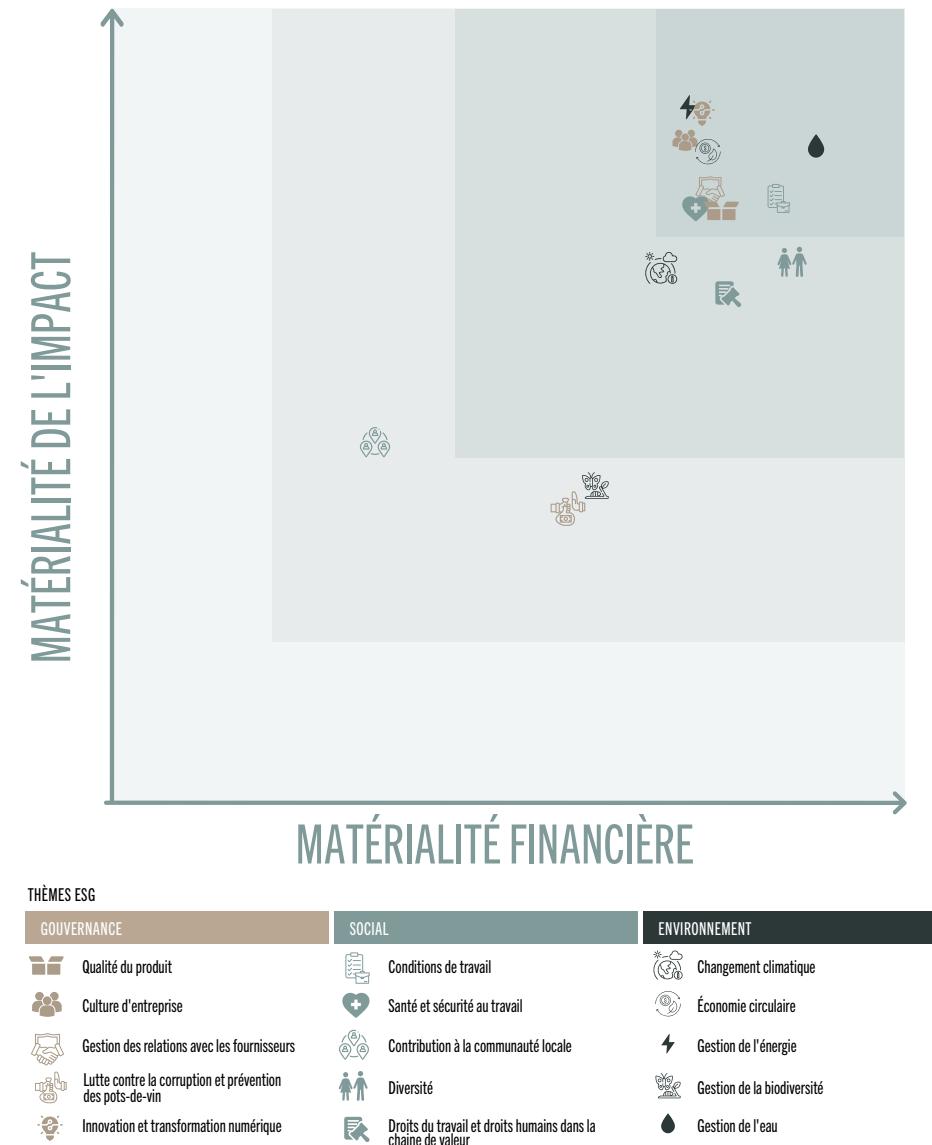
Dans le cadre de son évaluation de la matérialité, et conformément à la méthodologie recommandée par le Guide de mise en œuvre de l'évaluation de matérialité de l'EFRAG, Sanindusa a mené un processus structuré et méthodologiquement solide d'identification, de classification et de hiérarchisation des impacts, des risques et des opportunités (IRO) associés à son activité. Cet exercice permet de s'assurer que les aspects les plus pertinents, tant pour l'organisation que pour ses parties prenantes, sont dûment incorporés dans son rapport de durabilité.

Les IRO considérés comme importants sont ceux qui ont obtenu un score supérieur à 3,5, reflétant leur pertinence tant en matière d'impact sur les activités de l'entreprise que sur la perception et l'intérêt des parties prenantes. Ces IRO ont ensuite été regroupés en thèmes importants, ce qui a permis à Sanindusa d'adopter une approche intégrée et cohérente pour définir ses stratégies et ses initiatives en matière de développement durable.

La méthodologie complète est décrite dans le Rapport de Double matérialité, qui renforce l'engagement de l'entreprise en faveur de la

transparence, de la traçabilité et de la rigueur technique du processus. En adoptant cette approche, Sanindusa consolide une prise de décision éclairée, fondée sur une analyse minutieuse des défis et des opportunités émergents en matière de durabilité.

Cet exercice garantit le respect des exigences réglementaires européennes et contribue à renforcer la crédibilité et la cohérence de sa stratégie de développement durable, favorisant ainsi la création d'une valeur durable pour l'entreprise et la société en général.





3. PROFIL ÉCONOMIQUE ET GOUVERNANCE

3.1 PROFIL ÉCONOMIQUE

L'année 2024 a été marquée par un plus grand dynamisme sur les marchés internationaux, motivé essentiellement par le changement de politique monétaire dont le principal résultat a été une réduction des coûts de financement. Le marché portugais a quant à lui connu un ralentissement économique dû à la baisse du revenu disponible des ménages, justifiée par un ajustement plus lent des prix des biens et de l'énergie.

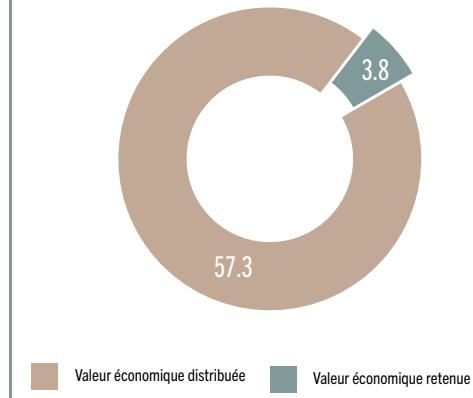
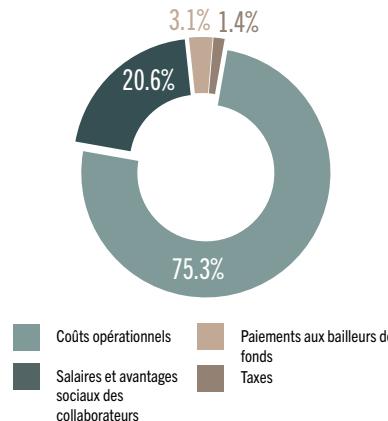
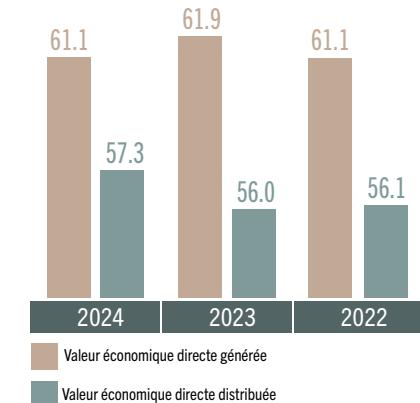
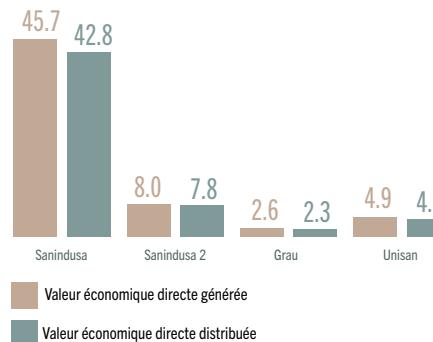
Alors que la valeur économique générée en 2024 était similaire à celle de 2023, la valeur économique retenue a chuté de plus de 30 % en

raison de l'augmentation des coûts d'exploitation. Cette diminution est due à l'augmentation du recours à la sous-traitance de main-d'œuvre temporaire et du coût de l'électricité, ainsi qu'à un investissement accru dans la communauté Sanindusa via les salaires et les avantages sociaux.

Face à la demande croissante pour les produits du Groupe, l'un des grands défis de 2024 a été la difficulté à recruter et à fidéliser la main-d'œuvre. Cette difficulté est transversale à plusieurs secteurs d'activité et devrait donc se poursuivre dans les années à venir.

61.1M€

Valeur économique générée



3.1.1 FONCTIONS ET COMPOSITION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

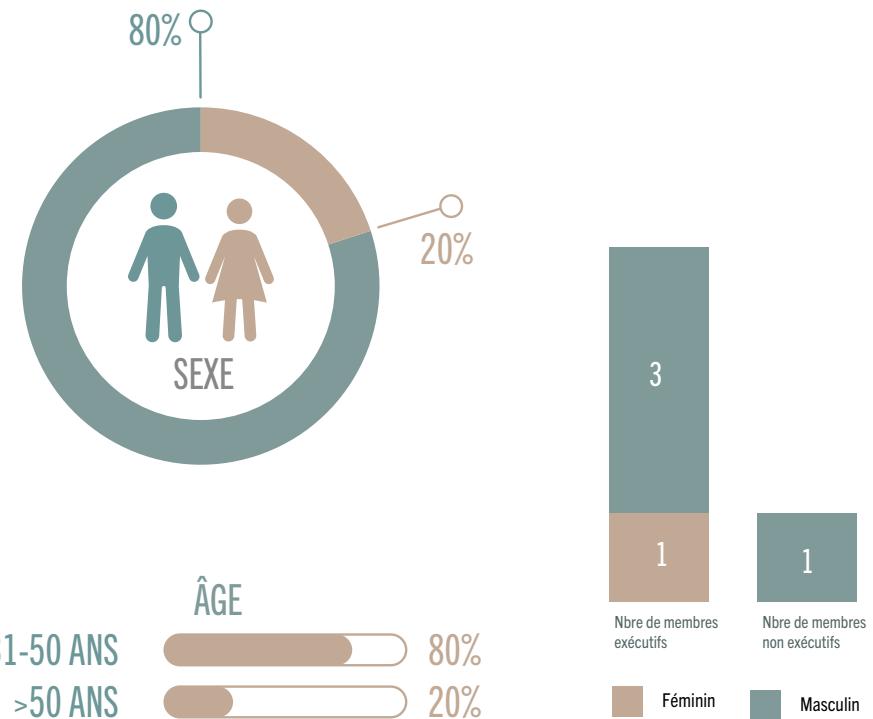
Ces dernières années, la structure de gouvernance de Sanindusa a été assurée par un Conseil d'administration composé de cinq membres, quatre exerçant des fonctions exécutives et un des fonctions non exécutives.

La représentation des sexes, bien que présente à travers une administratrice exécutive, souligne la nécessité de continuer à promouvoir une plus grande diversité au sein de la direction, conformément aux meilleures pratiques internationales en matière de gouvernance inclusive.

La composition d'âge du Conseil se concentre principalement entre 31 et 50 ans, alliant la vitalité et la capacité d'adaptation propres à une génération dynamique à une expérience professionnelle déjà solide. Bien qu'il n'y ait actuellement aucun membre indépendant, tous les administrateurs possèdent une connaissance approfondie des secteurs, des produits et des marchés géographiques sur lesquels Sanindusa opère, garantissant

ainsi une lecture stratégique précise et une vision intégrée des spécificités de l'activité.

Cette configuration permet un leadership étroitement lié aux opérations, doté d'une sensibilité permettant d'identifier les tendances émergentes et d'anticiper les risques, tout en restant orienté vers la création de valeur à long terme. La gouvernance de Sanindusa reflète par conséquent un engagement envers une gestion responsable, l'excellence opérationnelle et le développement durable, soutenant ainsi les bases de la croissance solide et de la compétitivité dans le panorama mondial.



GRAPHIQUE 21 - Composition des Organes d'Administration par tranche d'âge (%)

3.1.1 FONCTIONS ET COMPOSITION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Chez Sanindusa, le Conseil d'administration possède une solide connaissance des questions stratégiques et opérationnelles de l'entreprise, complétée par des compétences spécifiques qui lui permettent de comprendre et d'intégrer la durabilité comme vecteur essentiel de la compétitivité et de la résilience de l'organisation. La gestion de ces questions est confiée au Comité de Durabilité qui compte deux administrateurs exécutifs, garantissant ainsi que les impacts, les risques et les opportunités (IRO) liés à la durabilité sont analysés de manière transversale et alignés sur la stratégie de l'entreprise.

Le suivi de ces questions est assuré par des processus de gouvernance internes qui incluent des réunions périodiques du Comité de Durabilité, au cours desquelles des rapports et des analyses préparés par les services responsables sont présentés. Ces rapports permettent de suivre les indicateurs clés, d'évaluer les

risques émergents et d'identifier les possibilités d'amélioration. Les résultats sont communiqués au Conseil d'administration de manière structurée, en veillant à ce que les informations soient claires, pertinentes et étayées par des preuves, ce qui contribue à la prise de décisions éclairées.

En ce qui concerne les contrôles et les procédures, la gestion des IRO liés à la durabilité est intégrée aux systèmes de contrôle de la qualité internes, de la sécurité et de l'environnement, ce qui permet de les articuler avec d'autres fonctions essentielles telles que les opérations, les achats et le développement de produits. Ce modèle garantit la cohérence de la gestion et réduit les redondances, tout en renforçant la capacité à répondre aux défis environnementaux, sociaux et de gouvernance.

La définition des objectifs liés aux impacts matériels est gérée

par le Comité de Durabilité et directement supervisée par le Conseil d'administration qui surveille les progrès en analysant les indicateurs de performance et évaluant périodiquement les objectifs fixés. Cette supervision inclut la révision des plans d'action et l'identification de nouvelles priorités stratégiques, garantissant ainsi que l'ambition de l'entreprise en matière de durabilité est cohérente et mesurable.

Les connaissances techniques et l'expérience accumulée par les administrateurs et les gestionnaires de Sanindusa permettent aux décisions en matière de durabilité d'être directement liées aux IRO matériels de l'entreprise, garantissant ainsi que les stratégies définies ont un impact réel sur l'atténuation des risques, la création de valeur et la contribution positive à la société et à l'environnement.

3.1.2 CULTURE D'ENTREPRISE

Une entreprise fondée sur des principes : éthique, conduite et conformité légale

Depuis sa fondation, en 1991, Sanindusa oriente le développement de son activité et sa relation avec l'ensemble de ses parties prenantes selon les plus hauts standards éthiques et une solide culture de conformité, fondée sur un système de valeurs et de principes qui ont inspiré confiance et crédibilité au fil des décennies.

Ces valeurs, transmises par les fondateurs et largement diffusées au sein de l'organisation, constituent la référence éthique qui guide les décisions stratégiques et opérationnelles et renforcent l'engagement collectif et promeuvent la conscience d'une mission commune. L'intégrité, la responsabilité et le respect sont les piliers qui façonnent la manière dont l'entreprise opère sur les marchés où elle est présente et la positionnent comme un exemple de conduite entrepreneuriale responsable.

Le Conseil d'administration joue un rôle central dans la préservation de cette conduite, en veillant à ce que les pratiques commerciales reflètent les valeurs de Sanindusa et que la prise de décision soit conforme aux principes de transparence, d'équité et de responsabilité sociale.

Cet organisme possède des connaissances spécialisées et une expérience pertinente en matière d'éthique d'entreprise, de conformité juridique et de bonnes pratiques de gouvernance, ce qui lui permet d'évaluer les risques pour la réputation, de superviser les mécanismes de prévention et de garantir l'application cohérente des normes définies.

L'intégration de ces valeurs éthiques est présente dans toutes les opérations, guidant la manière dont les clients, les collaborateurs,

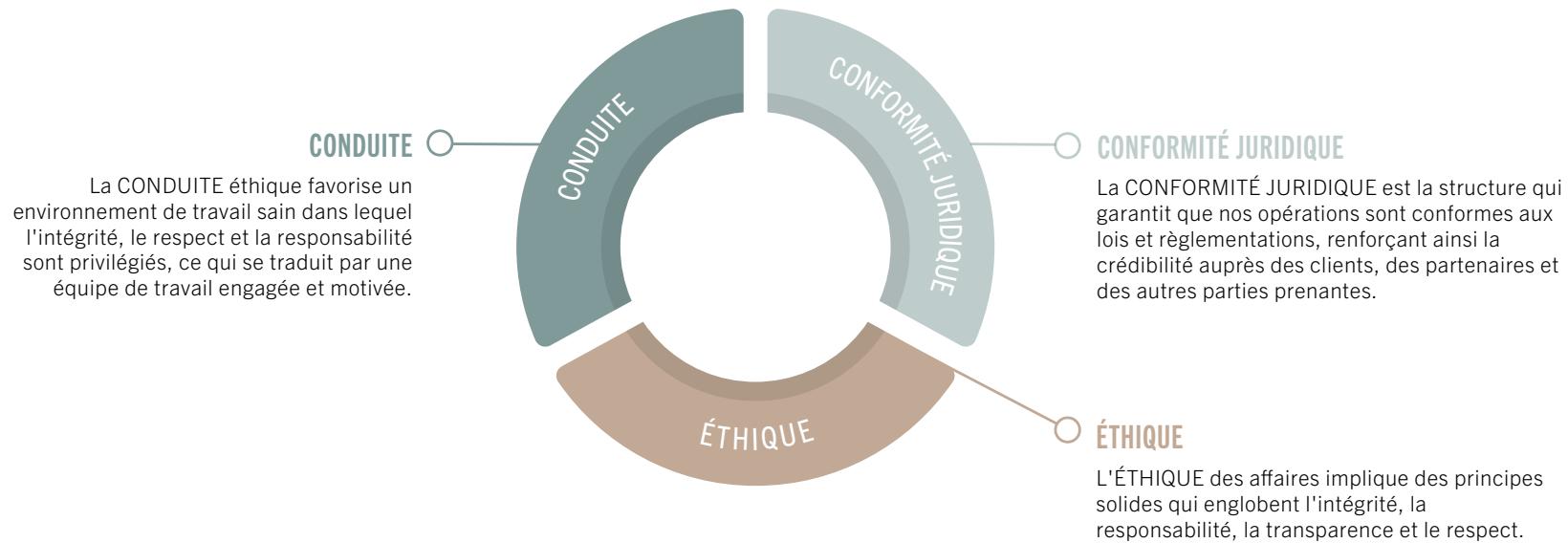
les fournisseurs, les partenaires et les autres parties prenantes sont traités, toujours avec équité et respect. Outre le strict respect des obligations légales et réglementaires, Sanindusa investit dans la création d'un environnement de travail sain et inclusif qui valorise la dignité humaine et favorise le sentiment d'appartenance.

Cette approche cohérente et transversale de la conduite des affaires est déterminante pour bâtir une solide réputation et assurer la durabilité et le succès à long terme de l'entreprise.

compétitivité de l'entreprise sur la scène mondiale.

3.1.2 CULTURE D'ENTREPRISE

Le maintien de normes élevées en matière d'éthique, de conduite et de conformité juridique est essentiel pour renforcer la confiance et la crédibilité auprès des parties prenantes, en garantissant la transparence des opérations, atténuant les risques et favorisant un environnement commercial responsable et axé sur la durabilité.



3.1.2 CULTURE D'ENTREPRISE

Sanindusa dispose de mécanismes structurés pour prévenir, détecter et répondre rapidement et efficacement aux comportements illicites ou contraires à son Code de conduite et autres règles internes, garantissant ainsi des normes élevées d'intégrité et de conformité légale. Parmi ces mécanismes, nous pouvons citer le Canal de signalement, largement diffusé auprès des collaborateurs, qui garantit une confidentialité totale et des mesures de protection contre toute forme de représailles à l'encontre de ceux qui signalent un incident.

Les signalements reçus sont rigoureusement analysés, conformément à des procédures d'enquête internes qui garantissent l'impartialité et la prise de mesures correctives appropriées. L'entreprise

met en œuvre des politiques solides de prévention et de lutte contre la corruption et les pots-de-vin, dans le cadre de son Plan de Prévention des risques de corruption et d'infractions connexes qui définit les procédures permettant d'identifier et d'atténuer les risques, de renforcer le contrôle interne et d'assurer la conformité avec la législation applicable.

Afin de consolider cette culture d'éthique et de transparence, Sanindusa organise deux fois par an des formations sur la conduite des affaires, destinées à l'Administration et aux cadres, afin de promouvoir la prise de conscience et la responsabilité lors de la prise de décisions et dans les relations avec toutes les parties prenantes.

0

cas confirmé de corruption
ou de pots-de-vin
amendes

3.1.2 CULTURE D'ENTREPRISE

En 2024, Sanindusa a franchi une étape importante dans le renforcement de sa culture organisationnelle en publant officiellement son Code d'éthique et de bonne conduite. Ce document énonce clairement les principes directeurs, les valeurs fondamentales et les règles d'action qui guident l'entreprise, reflétant son engagement à respecter les normes les plus élevées en matière de responsabilité et d'éthique professionnelle.

Guidée par des principes universels tels que la transparence, l'intégrité, la loyauté, l'indépendance, l'honnêteté, la responsabilité, la confiance, la confidentialité, le respect et la bonne foi, Sanindusa veille à ce que toutes ses pratiques commerciales soient menées de manière exemplaire et conformes aux attentes de ses parties prenantes.

Consciente de la diversité culturelle et linguistique de son personnel, l'entreprise a procédé à la traduction intégrale du Code en

anglais afin de garantir que tous les collaborateurs, quelle que soit leur nationalité, en comprennent pleinement le contenu et puissent adapter leur comportement aux valeurs de l'organisation.

Avec cette initiative, Sanindusa renforce l'importance de l'éthique en tant que pilier central de son succès, en promouvant un environnement de travail inclusif, responsable et orienté vers la confiance mutuelle.



3.2 INNOVATION ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Pionnière dans le secteur de la céramique sanitaire au Portugal, Sanindusa allie innovation et transformation numérique, en intégrant des technologies de pointe et réinventant les processus pour maximiser l'efficacité, la qualité et la compétitivité.

Avec une position ferme en matière d'innovation et de développement, Sanindusa s'est imposée comme pionnière dans l'introduction de nouvelles technologies dans le secteur de la céramique sanitaire au Portugal.

Grâce à des techniques de fabrication modernes, elle valorise au mieux ses ressources techniques et humaines, se démarquant par un processus de production robotisé et par l'utilisation de la haute pression lors du formage des pièces. Ces solutions raccourcissent considérablement le cycle de production et garantissent une uniformité exemplaire de la qualité des produits.

L'intégration de technologies avancées dans le processus de production permet non seulement d'accroître la qualité et l'efficacité, mais également

la durabilité des solutions proposées. En alliant innovation technologique, talent humain et normes de qualité rigoureuses, Sanindusa établit des synergies solides qui répondent avec excellence aux exigences d'un marché de plus en plus compétitif. La transformation numérique dans le secteur de la céramique implique l'adoption de technologies avancées et la restructuration des processus afin d'accroître l'efficacité, la qualité et la compétitivité.

Dans ce contexte, Sanindusa utilise un système ERP pour gérer de manière intégrée ses opérations commerciales et met en œuvre un plan de numérisation complet, axé sur la modernisation des systèmes de production. Ce plan prévoit la numérisation de la collecte et de la systématisation des données,

associée à leur analyse et à leur gestion, couvrant tous les domaines de fabrication — céramique, acrylique et métallurgie — de tous les sites de production.

En parallèle, l'entreprise investit dans la transformation des processus documentaires, en numérisant ses archives et mettant en place le Portail Vert Documentaire, optimisant ainsi la gestion et l'accès aux informations. Sur le plan commercial, elle mise sur une solide stratégie de marketing numérique, renforçant la présence de la marque sur le marché et favorisant la proximité avec ses clients et ses partenaires.

3.2 INNOVATION ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

ECP - ECOCERÂMICA E CRISTALARIA DE PORTUGAL

Proposition intégratrice et transversale pour les secteurs de la Céramique et du Cristal, axée sur leurs facteurs critiques de compétitivité et visant à améliorer leur positionnement international.

Axée sur 4 domaines thématiques centraux - durabilité énergétique, économie circulaire et symbioses industrielles, transition numérique et formation -, elle mise sur le développement de nouveaux produits, processus et services à forte valeur ajoutée, reposant sur de nouveaux modèles d'organisation industrielle

multisectorielle, garantissant ainsi une progression dans la chaîne de valeur internationale et une concentration sur les activités à plus forte valeur ajoutée.



DURABILITÉ ÉNERGÉTIQUE, ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET SYMBIOSSES INDUSTRIELLES, TRANSITION
NUMÉRIQUE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

3.3 GESTION DE LA CHAÎNE DE VALEUR

La gestion de la chaîne de valeur de Sanindusa repose sur une approche intégrée qui vise à garantir l'efficacité opérationnelle, une qualité supérieure et des pratiques durables à tous les stades, de la sélection des fournisseurs à la livraison finale des produits.

L'entreprise établit des critères stricts pour le choix et l'évaluation de ses partenaires commerciaux, en privilégiant les fournisseurs qui partagent les mêmes principes d'éthique, de qualité et de responsabilité environnementale. Ce processus implique la vérification de la conformité légale, le respect des normes techniques et l'adoption de pratiques conformes aux objectifs de développement durable.

Tout au long de la chaîne de valeur, Sanindusa favorise les relations à long terme fondées sur la confiance, la transparence et la coopération mutuelle, en encourageant

l'amélioration continue et l'innovation. L'intégration de processus numériques et d'outils de contrôle permet un suivi plus précis des flux logistiques, de l'efficacité de la production et de la performance environnementale, en réduisant les déchets et optimisant les ressources.

Cette gestion responsable garantit la compétitivité et la résilience de l'entreprise, tout en contribuant à minimiser les impacts négatifs et à créer une valeur partagée pour ses clients, ses fournisseurs, ses collaborateurs et les communautés.

3.3 GESTION DE LA CHAÎNE DE VALEUR

En 2024, Sanindusa a maintenu un réseau solide et diversifié de 936 fournisseurs, enregistrant une croissance de 3 % par rapport à 2023.

Cette augmentation reflète l'expansion continue des opérations et la nécessité de garantir un approvisionnement stable et de qualité, conforme aux exigences du marché et aux normes techniques de l'entreprise.

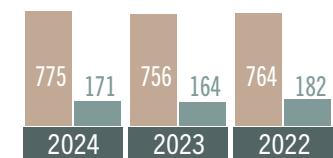
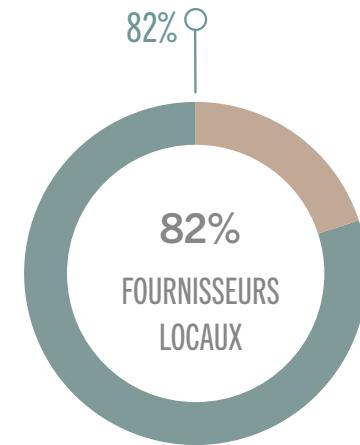
La proximité avec la chaîne d'approvisionnement est l'un des piliers de la stratégie de Sanindusa, 80 % des fournisseurs étant en moyenne d'origine nationale, ce qui équivaut à 35 140 503 euros en 2024. Ce pari sur les partenaires locaux contribue à renforcer l'économie régionale, à créer des emplois dans les communautés où l'entreprise opère et à réduire l'impact environnemental lié au transport de marchandises.

La relation avec les fournisseurs est gérée de manière structurée, grâce à

des évaluations, des enquêtes et des audits périodiques qui permettent de contrôler les performances et de garantir la conformité aux exigences établies. Ces pratiques visent à garantir la qualité, l'efficacité et la fiabilité des produits et des services fournis et sont fondamentales pour maintenir un environnement de production durable et compétitif.

Bien que les critères environnementaux et sociaux ne soient pas formellement intégrés dans le processus de décision d'achat, Sanindusa reconnaît l'importance de ces aspects pour la durabilité de la chaîne de valeur. Pour ce faire, l'évolution des pratiques d'approvisionnement est actuellement étudiée afin d'y inclure progressivement des paramètres liés à la performance environnementale, aux conditions de travail et aux

pratiques éthiques des fournisseurs. Cet engagement en faveur d'une gestion responsable de la chaîne de valeur renforce la vision à long terme de Sanindusa, fondée sur la construction de relations de confiance, la promotion de pratiques commerciales responsables et l'alignement progressif sur les meilleures pratiques de durabilité reconnues au niveau international.



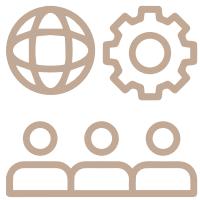
Nbre de fournisseurs locaux
 Nbre de fournisseurs internationaux



4. SOCIAL

4. SOCIAL

Sanindusa est le reflet de son capital humain qui garantit le développement, l'innovation et la durabilité de l'entreprise.



RESSOURCES HUMAINES

S'assurer que les ressources humaines sont intégrées et alignées avec la culture de l'entreprise.



COMPÉTENCES

Développer des compétences conformes à la stratégie qui stimulent la productivité et la capacité d'innovation.



COMMUNICATION

Promouvoir une communication efficace, capable de créer un esprit de coopération et de confiance qui offre aux collaborateurs un environnement de travail accueillant.



4.1 CONDITIONS DE TRAVAIL

Au fil des ans, Sanindusa a fait preuve de cohérence dans la gestion de ses ressources humaines, ce qui se reflète dans la stabilité du nombre de collaborateurs, qui se maintient autour de 400, bien qu'une croissance de 4 % ait été enregistrée au cours de la dernière période. Cette évolution démontre la capacité de l'entreprise à attirer et retenir les talents, en soutenant ainsi sa croissance grâce à des équipes expérimentées et qualifiées.

Au fil des ans, Sanindusa a fait preuve de cohérence dans la gestion de ses ressources humaines, ce qui se reflète dans la stabilité du nombre de collaborateurs, qui se maintient autour de 400, bien qu'une croissance de 4 % ait été enregistrée au cours de la dernière période. Cette évolution démontre la capacité de l'entreprise à attirer et retenir les talents, en soutenant ainsi sa croissance grâce à des équipes expérimentées et qualifiées.

En ce qui concerne la répartition par sexe, le profil du secteur de la céramique et des équipements sanitaires, traditionnellement associé à des fonctions à caractère plus physique, se traduit par une prédominance masculine, qui représente 71 % de l'ensemble des

collaborateurs. Cette répartition se retrouve dans toutes les entreprises du Groupe, à l'exception de Grau où les femmes constituent 63 % de l'équipe. Cette donnée révèle l'adaptation des différentes unités aux spécificités de leurs domaines d'activité, ainsi que la capacité de Sanindusa à intégrer et valoriser la contribution de professionnels aux compétences diversifiées, indépendamment de leur sexe.

La structure d'âge des collaborateurs renforce le profil mature et expérimenté de l'organisation : 48 % des professionnels ont entre 30 et 50 ans, tandis que 39 % ont plus de 50 ans, ce qui témoigne d'un capital humain doté d'une connaissance approfondie et d'un lien fort avec l'entreprise. Cette présence équilibrée

de différents profils dans les diverses entreprises du groupe souligne l'engagement de Sanindusa en faveur de l'inclusion et de la valorisation des personnes comme son plus grand atout, en favorisant un environnement de travail qui respecte et valorise le talent.

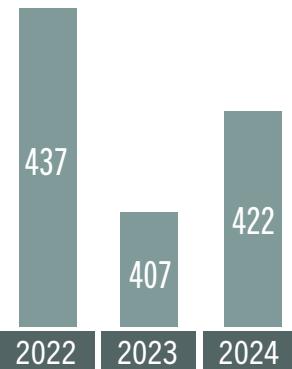
Toujours dans le domaine de la diversité, Sanindusa se distingue par la présence de neuf collaborateurs handicapés dans son équipe, ce qui favorise un environnement de travail inclusif et représentatif. Cette réalité reflète l'engagement de l'entreprise en faveur de l'égalité des chances et de la valorisation des différentes capacités, contribuant ainsi à une culture organisationnelle plus riche et plurielle.

400
moyenne des employés

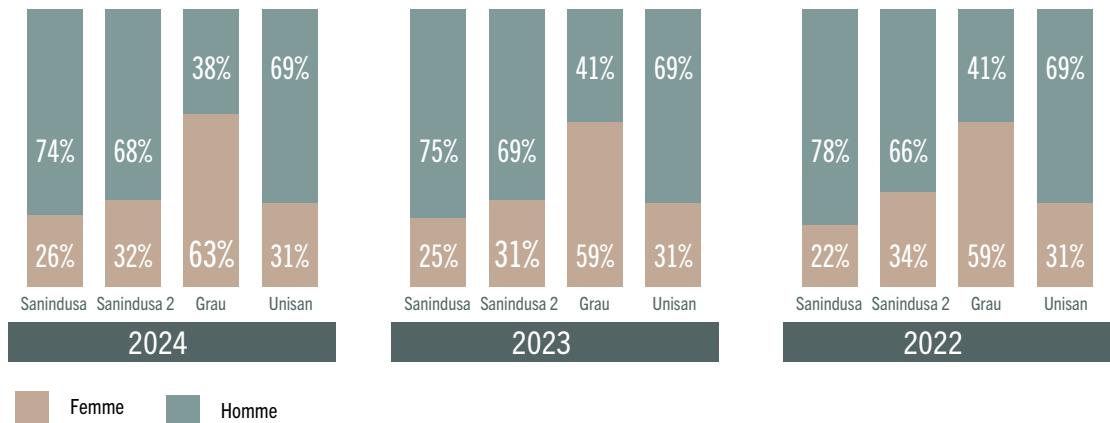


4.1 CONDITIONS DE TRAVAIL

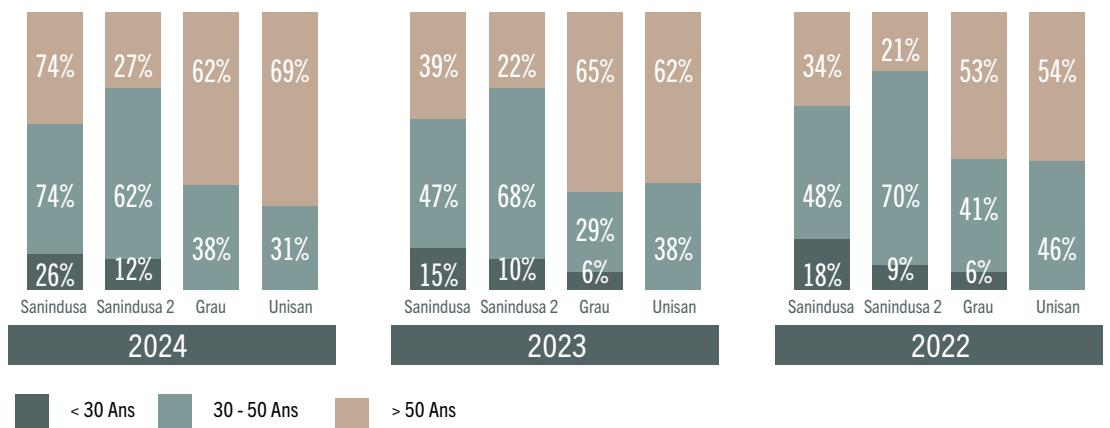
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COLLABORATEURS PAR SEXE



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COLLABORATEURS PAR SEXE



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COLLABORATEURS PAR TRANCHE D'ÂGE



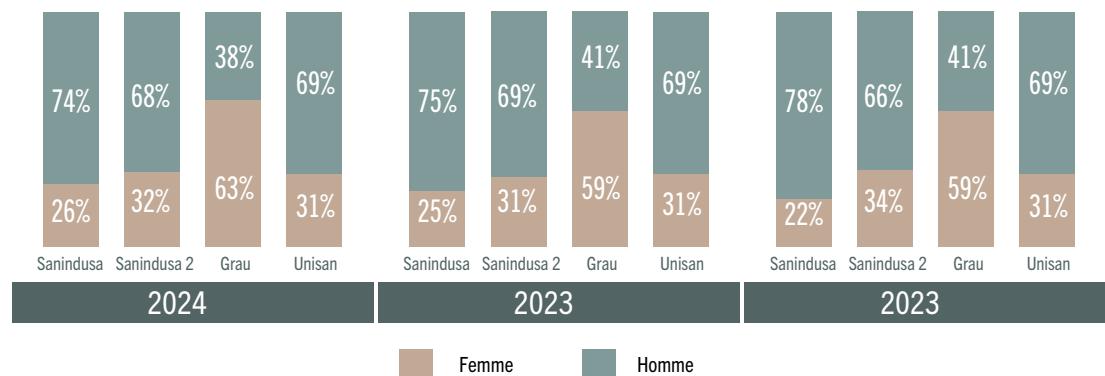
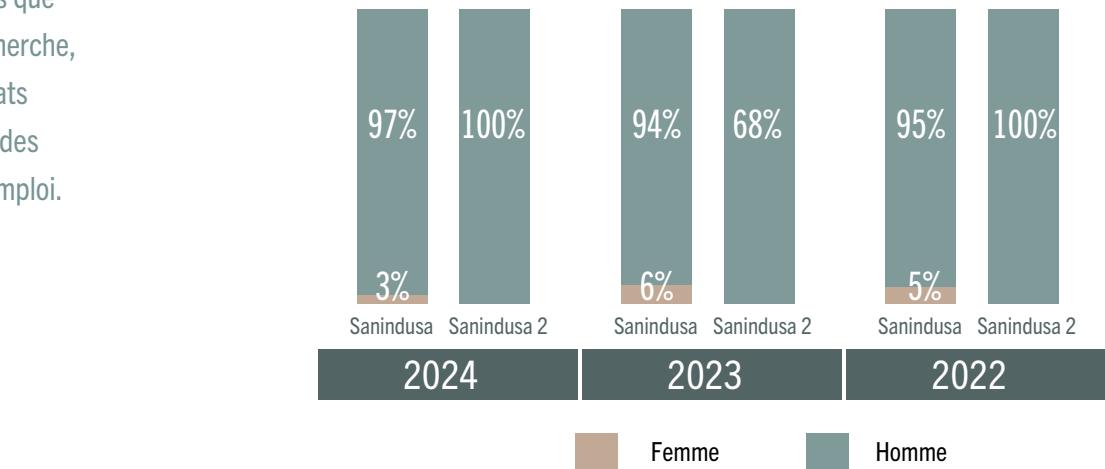
4.1 CONDITIONS DE TRAVAIL

Sanindusa dispose d'une équipe solide et stable, comme en témoigne le fait que 91 % de ses collaborateurs sont sous contrat à durée indéterminée, tandis que seuls 42 collaborateurs ont un contrat à durée déterminée. L'entreprise cherche, dans la mesure du possible, à convertir les contrats temporaires en contrats permanents, renforçant ainsi son engagement en faveur de la fidélisation des talents, de la continuité des compétences internes et de la stabilité de l'emploi.

En ce qui concerne la répartition des genres, les employés permanents reflètent la situation générale de l'entreprise, avec le même rapport hommes/femmes. Parmi les collaborateurs temporaires, en raison de leur nombre réduit, l'impact des hommes est plus significatif, ce qui se traduit par une prédominance masculine dans ce groupe.

91%

des collaborateurs ont des contrats à durée indéterminée



4.1 CONDITIONS DE TRAVAIL

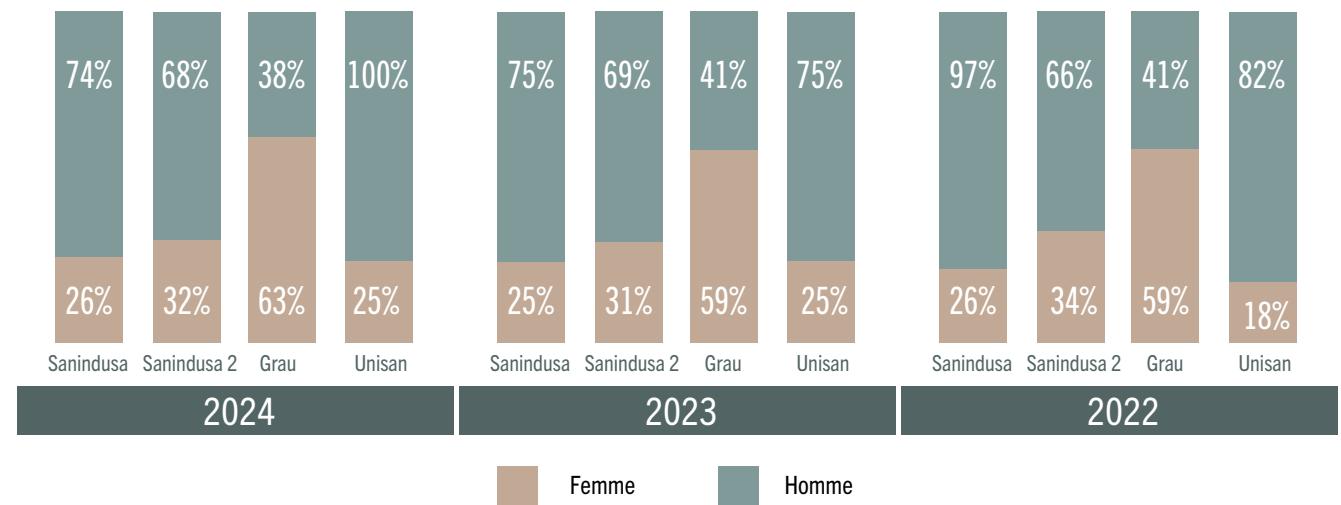
Une étape marquante dans la promotion de l'égalité entre les genres chez Sanindusa

Sanindusa dispose d'une équipe très engagée, composée majoritairement de collaborateurs à temps plein, avec seulement deux collaborateurs temporaires, ce qui reflète la stabilité et l'alignement avec le profil général de l'entreprise en matière de répartition des genres. En 2024, un seul collaborateur a quitté l'entreprise, ce qui témoigne du niveau élevé de rétention et de continuité de l'équipe.

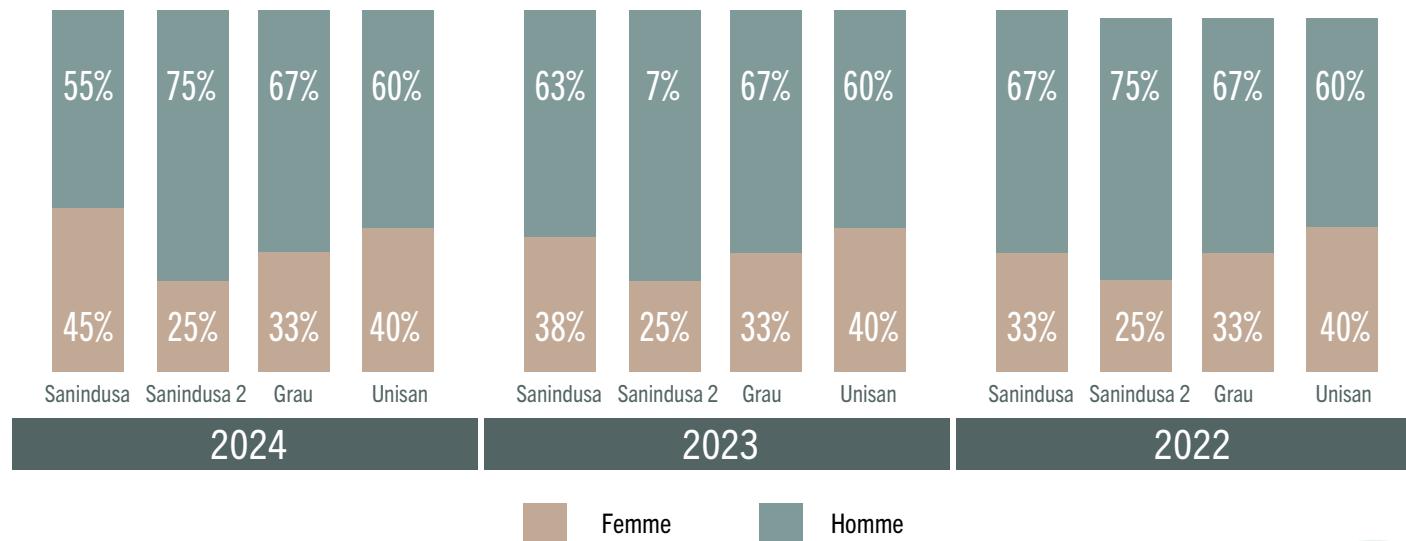
En ce qui concerne les cadres supérieurs, l'organisation a actuellement 60 collaborateurs, soit quatre de plus que l'année précédente, ce qui témoigne d'une évolution continue dans la structure de la direction. Cette croissance se traduit également par des progrès significatifs en matière de diversité des genres, avec 42 % des postes de direction occupés par des femmes, soit une augmentation de 17 % par rapport à l'année précédente. Ces résultats renforcent l'engagement de Sanindusa en faveur de l'égalité des genres, en promouvant une direction équilibrée.

42%

de femmes à des postes de direction



4.2 DIVERSITÉ DES GENRES

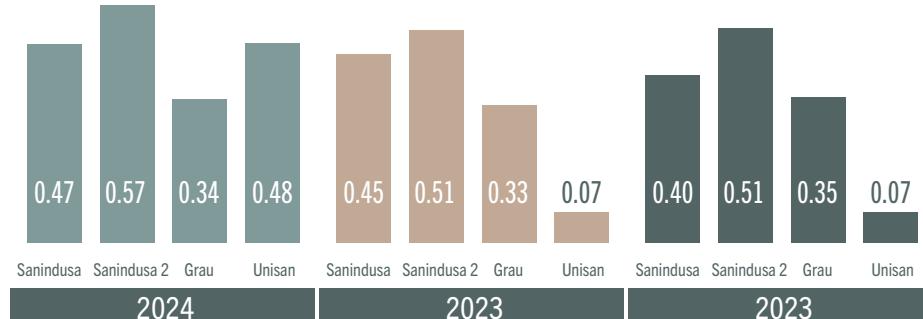
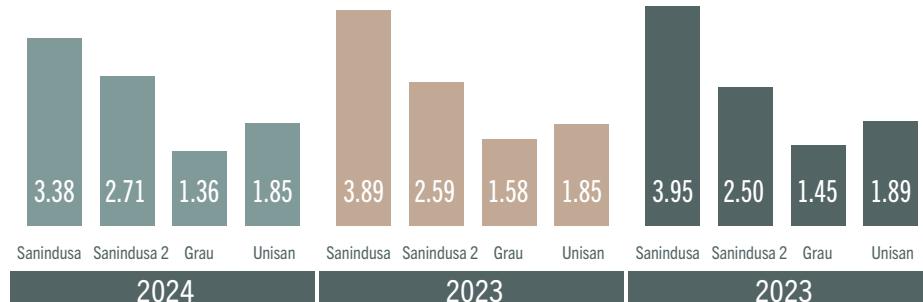


4.1 CONDITIONS DE TRAVAIL

En ce qui concerne l'écart salarial, nous constatons qu'en moyenne, les hommes gagnent plus que les femmes, avec un écart de 2,12. Cette tendance est particulièrement évidente chez Sanindusa, malgré une légère diminution au cours de l'année écoulée. Sanindusa 2 présente quant à elle un comportement inverse, avec une légère augmentation de l'écart salarial. Ces chiffres reflètent dans une large mesure la composition historique de l'entreprise, marquée par une présence masculine plus importante et par la nature familiale de l'organisation. La longue ancienneté des collaborateurs contribue à une augmentation

progressive des salaires, liée à l'ancienneté et à la performance, accentuant ainsi la différence moyenne observée.

En matière de ratio salarial, nous constatons qu'en moyenne, l'administrateur le mieux rémunéré de Sanindusa perçoit un salaire supérieur de 47 % à la moyenne des collaborateurs, un chiffre qui est resté stable au fil des ans. Cet indicateur reflète la politique de rémunération de l'entreprise qui concilie la valorisation du leadership et le maintien d'une structure salariale transparente et cohérente pour l'ensemble de l'équipe.

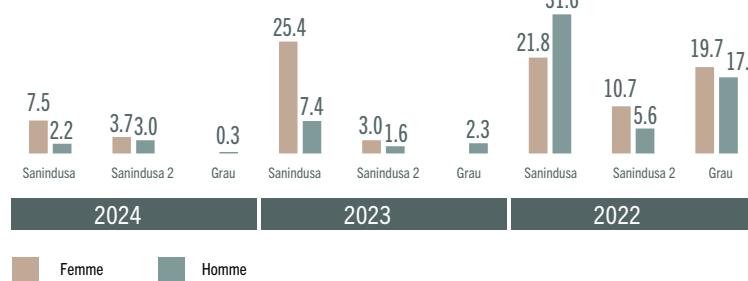


4.3 FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Projets de 2024 avec la nouvelle génération de talents

Ces dernières années, Sanindusa a misé de manière constante sur le développement des compétences de son équipe par le biais de programmes de formation financés, avec une mention spéciale pour l'année 2023, qui a enregistré les niveaux de participation les plus élevés.

En 2024, bien que les chiffres aient été inférieurs, l'entreprise a maintenu son engagement à valoriser ses collaborateurs, en garantissant des opportunités d'apprentissage continu. En ce qui concerne la diversité des genres dans la participation aux actions de formation, il n'y a pas de différences substantielles entre les hommes et les femmes, ce qui reflète une politique d'accès équitable aux opportunités de développement professionnel. L'accès à la formation est défini en fonction de la fonction



exercée et du parcours professionnel de chaque collaborateur, garantissant ainsi que les contenus sont pertinents, applicables et adaptés aux besoins individuels et stratégiques de l'entreprise.

Consciente que la fidélisation des talents est un facteur stratégique pour l'avenir, Sanindusa continue de s'impliquer activement dans la création de projets de proximité avec la nouvelle génération de professionnels du secteur, renforçant ainsi ses liens avec les universités et les établissements d'enseignement. Ces initiatives favorisent le transfert de connaissances, stimulent l'innovation et permettent à l'entreprise de rester en phase avec les tendances et les compétences émergentes dans le secteur.



UNIVERSITÉ AVEIRO | CTCV

Sanindusa a accueilli un groupe d'étudiants du troisième cycle en Technologie céramique, qui est une collaboration entre l'Université d'Aveiro et le CTCV - Centre de Technologie et Innovation.

SALON DE L'EMPLOI – UA

Sanindusa a participé au Salon de l'Emploi organisé à l'Université d'Aveiro, un événement qui favorise le dialogue entre les entreprises et les futurs professionnels.

UNIVERSITÉ DE TRÁS-OSS-MONTES

À l'invitation de l'un de ses partenaires, le Portail de l'architecture et de la construction durable, Sanindusa s'est rendue à l'Université de Trás-os-Montes et Alto Douro pour participer à un cours ouvert où elle a eu l'occasion de présenter sa gamme de solutions axées sur l'efficacité hydraulique et la durabilité.

4.4 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Sanindusa met en œuvre un système complet de gestion de la Santé et de la Sécurité au travail (SST) fondé sur des exigences légales et réglementaires. Ce système, soutenu par les Services internes de Sécurité et Santé au Travail et appliqué à tous les collaborateurs, est reflété dans la politique de l'entreprise et dans les documents qui soutiennent le système de gestion de la qualité. Sa stratégie en matière de qualité s'articule autour de 5 domaines clés :

IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DES RISQUES	COMMUNICATION DES DANGERS	SANTÉ DE L'EMPLOYÉ	ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS	BONNES PRATIQUES
Afin de garantir la sécurité sur le lieu de travail, Sanindusa dispose d'un document de registre spécifique pour identifier et évaluer les risques liés à chaque poste de travail. Des techniciens spécialisés en SST surveillent en permanence ces processus afin de s'assurer de l'efficacité des mesures mises en œuvre.	Les collaborateurs peuvent signaler les situations dangereuses par les canaux habituels, c'est-à-dire en personne, par téléphone ou par courrier électronique. La protection contre les représailles est assurée par le Code d'éthique et de bonne conduite de Sanindusa qui interdit toute forme de harcèlement, de menace, de coercition ou de persécution professionnelle.	Sanindusa propose des consultations avec les Services de Santé de l'entreprise où les conditions de travail des collaborateurs sont évaluées. L'entreprise organise également des campagnes de vaccination contre la grippe, des dépistages visuels et dispose de protocoles avec divers organismes de santé. Elle offre également une mutuelle à ses collaborateurs.	Sanindusa dispose d'une procédure documentée pour l'enquête sur les accidents du travail, ainsi que de registres détaillés des incidents et des enquêtes. Bien qu'il n'existe pas de procédure formelle pour la participation des collaborateurs aux questions de SST, tous sont encouragés à exprimer leur opinion par le biais des canaux de communication, contribuant ainsi à l'amélioration continue des pratiques de sécurité.	L'entreprise dispose de documents de bonnes pratiques qui guident l'exécution en toute sécurité de chaque tâche et activité, favorisant ainsi un environnement de travail plus sûr.

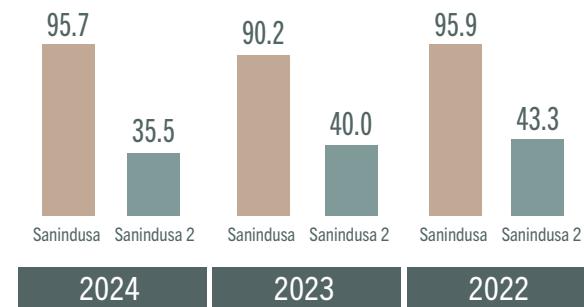
4.4 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Dans le cadre de la SST, Sanindusa veille à ce que tous les collaborateurs et autres employés qui collaborent avec l'entreprise soient correctement intégrés dans le Système de gestion de la SST. Ce cadre garantit l'application transversale des politiques, des procédures et des bonnes pratiques de prévention, conformément à la législation et aux normes internes de l'organisation.

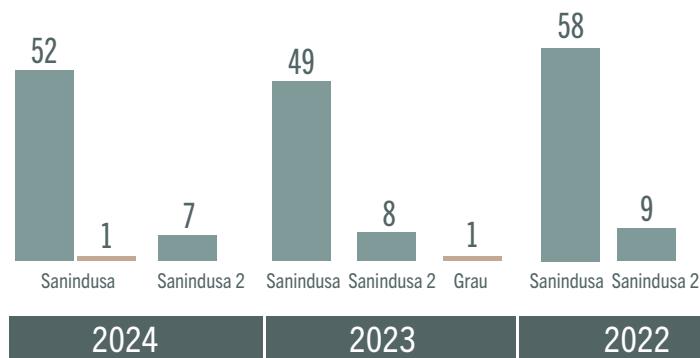
Compte tenu de l'environnement manufacturier de Sanindusa, les risques inhérents à l'activité rendent inévitable la survenance d'accidents du travail. En 2024, 59 accidents ont été enregistrés, un chiffre très proche des 57 enregistrés en 2023, ce qui démontre la stabilité de la fréquence de ces événements. Cette constance peut être interprétée comme le résultat d'efforts continus en matière de prévention, mais elle met également en évidence la nécessité de renforcer les mesures proactives afin de réduire

encore davantage leur occurrence. Bien que les accidents entraînent inévitablement des jours d'absence, nous avons observé en 2024 une légère réduction du nombre total de jours perdus par rapport à la même période de l'année précédente. Cette tendance suggère que, bien que la fréquence soit restée stable, la gravité moyenne des incidents a diminué.

L'indice de fréquence des accidents s'est maintenu, comme les années précédentes, autour de 90, reflétant ainsi la cohérence des mesures au fil du temps. Malgré cela, cet indicateur souligne l'importance de maintenir et de renforcer les programmes de sensibilisation, la formation continue et l'investissement dans des solutions technologiques et organisationnelles qui contribuent à rendre les environnements de travail de plus en plus sûrs.

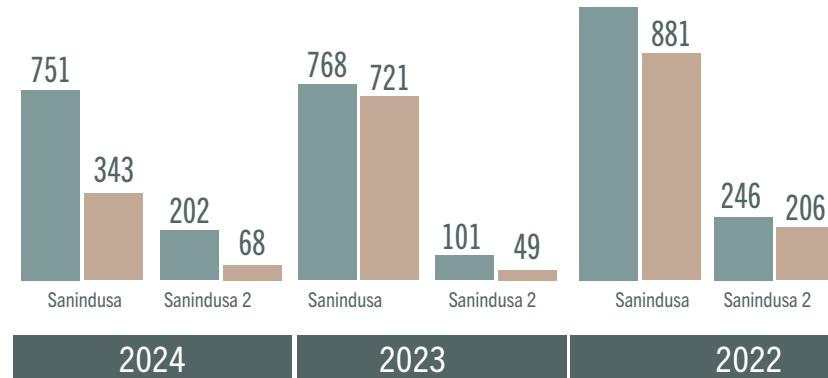


4.4 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Nbre d'accidents du travail enregistrables

Nbre de cas de problèmes de santé des collaborateurs liés au travail



Nbre de jours perdus en raison de blessures à la suite d'accidents du travail

Nbre de jours perdus par les employés en raison d'accidents du travail



4.5 ÉQUILIBRE ENTRE VIE PROFESSIONNELLE, FAMILIALE ET PERSONNELLE

Chez Sanindusa, le bien-être des collaborateurs occupe une place centrale dans l'approche de la durabilité. Les avantages offerts s'articulent autour de trois domaines principaux :

- Conditions de travail
- DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES
- Équilibre entre vie professionnelle, familiale et personnelle.

L'entreprise investit dans la création d'un environnement de travail confortable et motivant, en fournissant des ressources qui favorisent le bien-être, la reconnaissance et la valorisation des collaborateurs, renforçant ainsi leur stabilité et leur satisfaction professionnelle.

Pour Sanindusa, les collaborateurs sont son plus grand atout et investir dans leur développement fait partie de l'ADN de l'organisation. Des possibilités de formation continue, permettant le développement des

compétences professionnelles et favorisant une culture d'apprentissage, d'innovation et de croissance durable, sont ainsi proposées. Reconnaissant que le bien-être personnel et familial influence directement les performances professionnelles, l'entreprise met en œuvre des mesures qui favorisent l'équilibre entre vie professionnelle, familiale et personnelle, contribuant ainsi à la qualité de vie des collaborateurs dans toutes ses dimensions.

Avec ces pratiques, Sanindusa réaffirme son engagement en faveur d'une gestion durable des ressources humaines, en adoptant une approche holistique qui intègre le soin, la valorisation et le développement. Cette stratégie renforce un environnement de travail positif et productif, reflétant l'engagement de l'entreprise envers sa responsabilité sociale.

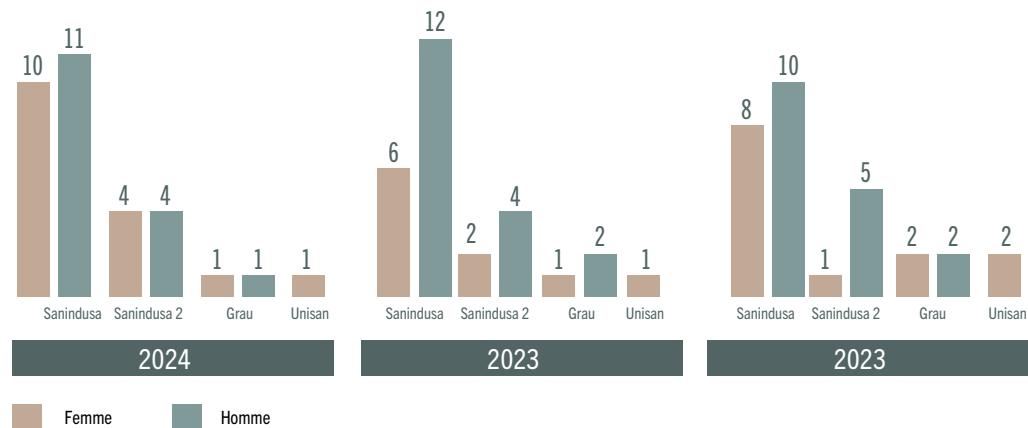


4.5 ÉQUILIBRE ENTRE VIE PROFESSIONNELLE, FAMILIALE ET PERSONNELLE

En 2024, 31 collaborateurs de Sanindusa ont bénéficié et profité de congés parentaux, reflétant l'engagement de l'entreprise en faveur de l'équilibre entre vie professionnelle, familiale et personnelle. Sur le nombre total de bénéficiaires, 16 étaient des femmes et 15 des hommes, ce qui montre un équilibre significatif dans le partage de ce droit entre les sexes.

Ce résultat démontre le respect de la législation applicable, ainsi qu'une culture organisationnelle qui encourage et normalise la participation

active des deux parents dans les soins et le soutien à la famille pendant les premiers mois de la vie de l'enfant.



4.5 ÉQUILIBRE ENTRE VIE PROFESSIONNELLE, FAMILIALE ET PERSONNELLE

Des initiatives qui font la différence.



HONORER LE DÉVOUEMENT

Sanindusa a honoré le dévouement et les réalisations de tous ceux qui ont travaillé pour l'entreprise pendant 25 et 30 ans. Ils font partie de son histoire et de son succès.



LA VAGUE QUI NOUS UNIT

« La vague qui nous unit » est un événement annuel de Sanindusa qui rassemble tous les collaborateurs et renforce la culture organisationnelle, l'esprit d'équipe et le sentiment d'appartenance à l'entreprise. Ce moment dépasse la convivialité : c'est une occasion de partager des expériences, des valeurs et des réussites, de renforcer la cohésion interne et de favoriser la collaboration entre les différents secteurs. Technologie et Innovation.



JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

Pour commémorer la Journée mondiale de l'Alimentation, tous les collaborateurs se sont vu offrir un fruit frais supplémentaire, en plus de ce que nous fournissons déjà quotidiennement.



JOURNÉE DE LA DURABILITÉ

À l'occasion de la Journée de la Durabilité, Sanindusa a lancé la campagne de sensibilisation « The Path of CLEAN Water » afin de promouvoir de bonnes pratiques environnementales au sein de toute notre équipe. Cette initiative souligne les avertissements des Nations Unies à propos de la protection de l'environnement, en encourageant chacun à contribuer à la réduction des déchets plastiques dans les océans. Dans le cadre de cette action, des bouteilles en aluminium réutilisables ont été distribuées afin de minimiser la consommation de gobelets et de bouteilles en plastique.



MARCHE SOLIDAIRE

Sanindusa a participé à la marche solidaire réalisée à Tocha, démontrant ainsi son engagement en matière de responsabilité sociale et son soutien à la communauté locale.



5. ENVIRONNEMENT



5.1 CHANGEMENT CLIMATIQUE

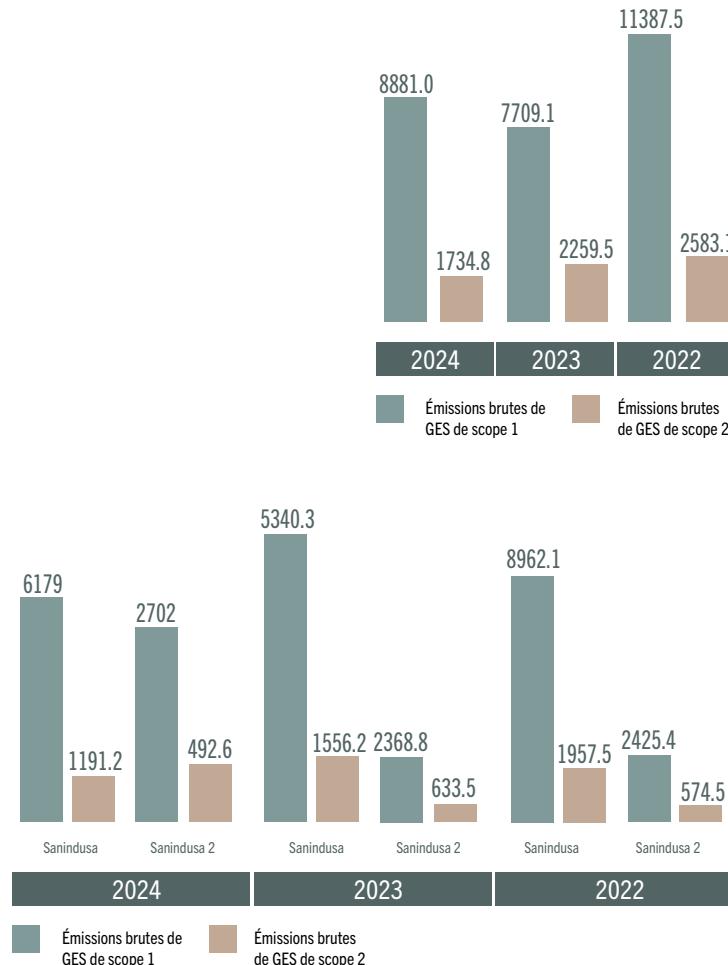
Sanindusa surveille de près ses émissions de gaz à effet de serre, consciente de l'impact associé au secteur dans lequel elle opère qui dépend fortement des machines. Dans ce contexte, les émissions de scope 1 devraient afficher des niveaux élevés, évoluant en fonction du volume de production.

En 2024, l'augmentation des ventes a entraîné une hausse de ces émissions par rapport à 2023, bien que les niveaux enregistrés soient restés inférieurs à ceux observés en 2022, ce qui témoigne d'un effort continu en matière d'efficacité et de contrôle.

Au niveau du scope 2, une réduction de la consommation d'électricité a été constatée, conséquence directe de

l'installation de panneaux solaires, une mesure qui reflète l'engagement de Sanindusa en faveur de l'adoption de solutions énergétiques plus propres et plus durables.

Cela confirme la détermination de Sanindusa à réduire son empreinte environnementale, en conciliant la croissance de ses activités avec des pratiques plus efficaces sur le plan énergétique. L'entreprise réaffirme ainsi son engagement à aligner le développement industriel sur la durabilité, en investissant dans des solutions qui garantissent un avenir plus responsable et plus équilibré.



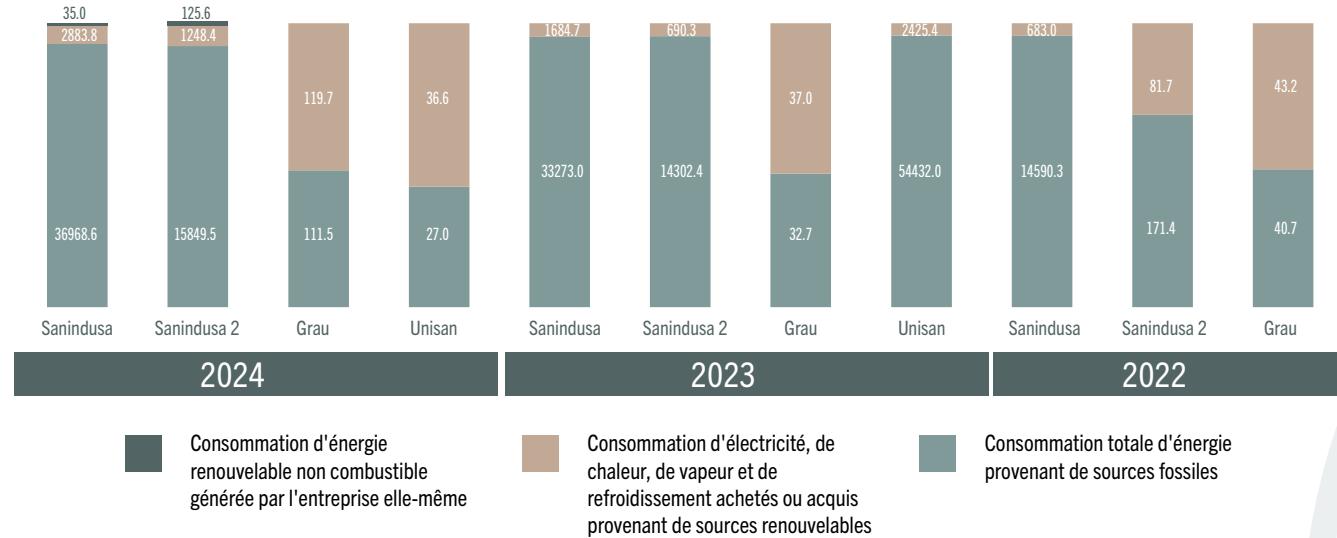
5.2 GESTION DE L'ÉNERGIE

Sanindusa a un profil de consommation d'énergie dans lequel la majeure partie de l'énergie provient de sources fossiles, conséquence directe de l'utilisation intensive des machines nécessaires au processus de production. La consommation d'électricité provenant du réseau, issue de sources renouvelables, arrive en deuxième position. La même année, l'entreprise a commencé à produire sa propre énergie propre en installant des panneaux solaires, qui ont

contribué à hauteur de 160,6 MWh à la consommation totale. Bien qu'elle ne représente encore qu'une petite partie de la consommation d'énergie, cette transition marque une étape importante sur la voie de la décarbonisation. D'ici 2025, une augmentation significative de la consommation provenant des panneaux solaires est prévue, étant donné qu'ils seront pleinement opérationnels tout au long de l'exercice.

Il convient également de signaler qu'entre 2023 et 2024, une augmentation globale de la consommation d'énergie a été observée, conséquence de la croissance de la production. Ce scénario renforce le défi de concilier l'expansion de l'activité industrielle avec la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique et l'investissement dans les sources renouvelables, piliers fondamentaux de la stratégie de durabilité de Sanindusa.

Consommation d'énergie par entreprise du Groupe



5.3 GESTION DE L'EAU

La consommation d'eau de Sanindusa est comptabilisée au niveau de l'usage industriel, la principale source d'approvisionnement étant un forage propre. En 2024, une augmentation directement liée à la croissance de la production a été enregistrée par rapport à 2023.

Malgré l'augmentation du captage, Sanindusa continue à gérer les ressources en eau de manière efficace et responsable. Toute l'eau nécessaire aux processus de production est réutilisée plusieurs fois, ce qui permet d'optimiser son utilisation et de réduire considérablement la pression sur les

sources de captage. En conséquence, le volume des ressources en eau réutilisées a été supérieur de 58 % à la consommation d'eau captée, ce qui témoigne du niveau élevé de circularité et d'efficacité hydrique atteint.

Outre la réutilisation, Sanindusa met en œuvre des mesures complémentaires pour optimiser l'utilisation de l'eau, notamment :

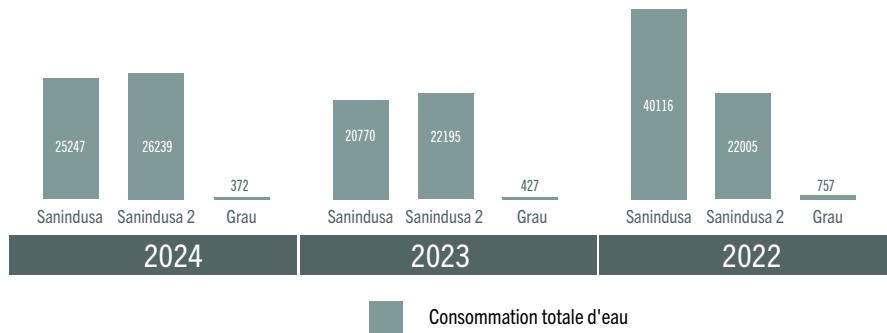
- La surveillance continue de la consommation qui permet d'identifier les possibilités de réduction et de prévenir le gaspillage ;

- L'entretien et la modernisation des équipements afin de garantir que la quantité d'eau utilisée dans les processus de production soit la plus réduite possible ;

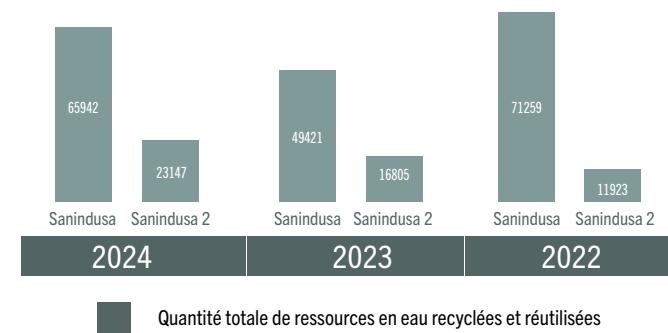
- La sensibilisation et la formation des équipes afin de promouvoir de bonnes pratiques de gestion de l'eau à tous les stades de la production.

Cette performance démontre l'engagement de Sanindusa en faveur d'une gestion durable de l'eau, garantissant un équilibre entre les besoins de production et la préservation de la ressource.

Consommation totale d'eau par entreprise du Groupe



Quantité totale de ressources en eau recyclées et réutilisées



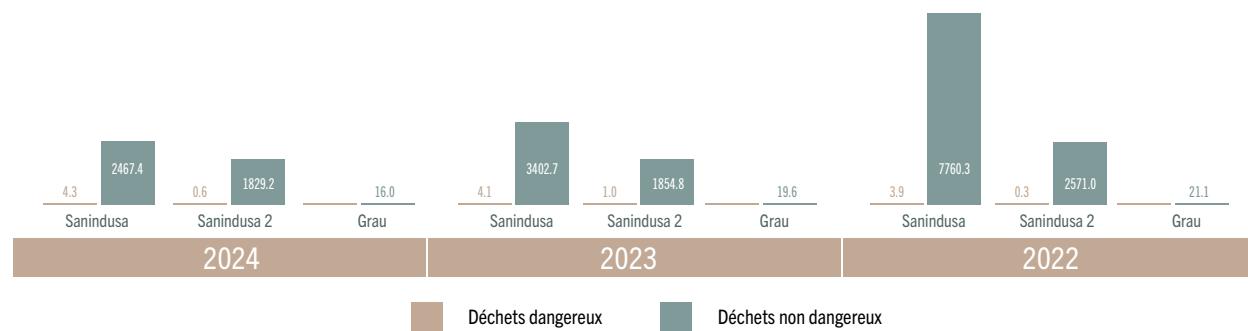
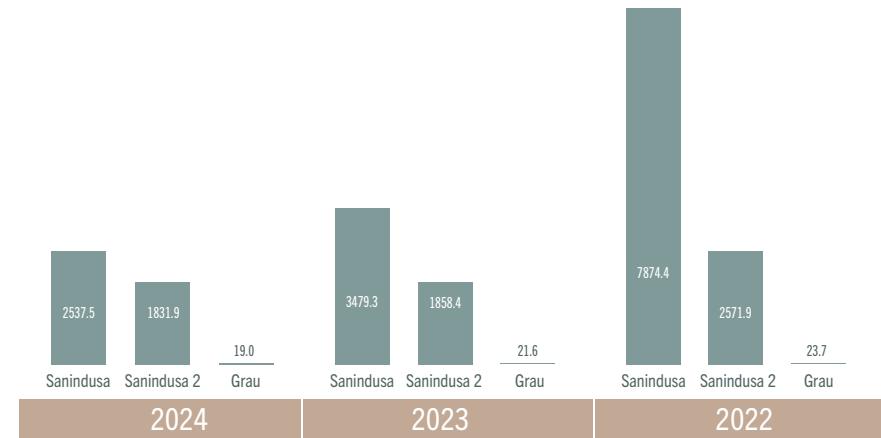
5.4 GESTION DES DÉCHETS

Sanindusa continue d'investir dans des solutions qui favorisent une utilisation plus efficace des ressources, en réduisant les déchets et renforçant la circularité des matériaux. En 2024, nous avons franchi une étape importante dans la gestion des déchets, avec une réduction globale de 18 % de la quantité produite par rapport à l'année précédente. Nous sommes passés de 5 282 tonnes en 2023 à 4 318 tonnes en 2024, un résultat qui reflète l'efficacité des mesures de prévention, d'optimisation des processus et de valorisation des sous-produits mises en œuvre.

La typologie des déchets générés confirme que la grande majorité correspond à des déchets non dangereux, tandis que les dangereux sont résiduels et gérés conformément à la législation en vigueur, en garantissant la sécurité, la traçabilité et l'élimination appropriée par des opérateurs agréés.

Cette performance démontre l'engagement de Sanindusa à s'aligner sur les principes de l'économie circulaire, à travers :

- La réutilisation des matériaux chaque fois que possible, en réduisant le besoin de matières premières vierges ;
- L'investissement dans des technologies plus propres et plus efficaces ;
- La mise en œuvre de bonnes pratiques de tri et de stockage sélectif des déchets ;
- La sensibilisation et la formation continue des équipes à l'importance de la réduction et de la gestion correcte des déchets.

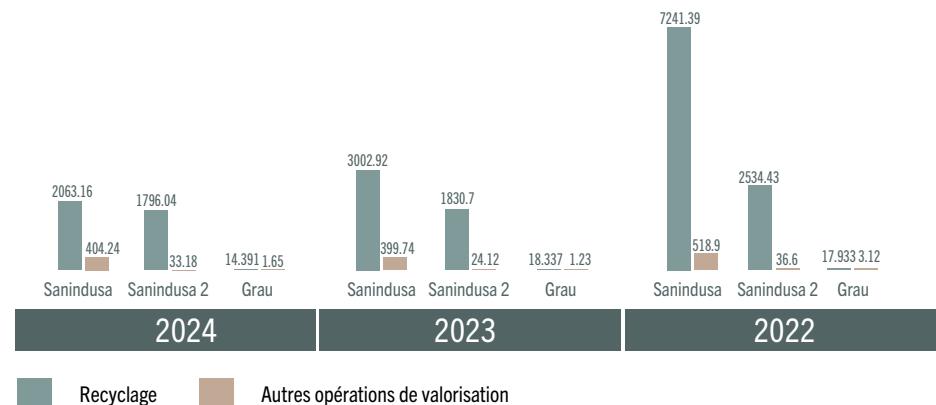
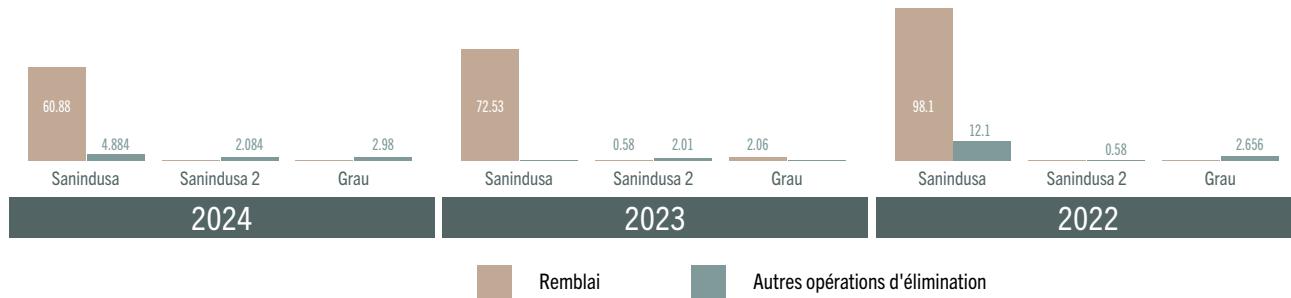


5.4 GESTION DES DÉCHETS

En ce qui concerne le traitement des déchets produits par Sanindusa, il convient de souligner le fort engagement en faveur de la valorisation et de la récupération. En 2024, 98 % des déchets générés ont été acheminés vers des processus de valorisation, renforçant ainsi l'engagement de l'entreprise en faveur de pratiques conformes aux principes de l'économie circulaire. Tous les déchets dangereux ont été entièrement récupérés, garantissant non seulement le respect de la législation applicable, mais également la minimisation de l'impact environnemental lié à leur gestion.

Dans le cas des déchets non dangereux, une partie importante a été destinée au recyclage, contribuant ainsi à la réintégration des matériaux dans le cycle de production et de réduction de la consommation des ressources naturelles. Quant aux déchets destinés à être éliminés, la plupart ont été envoyés à la décharge, ce qui constitue le dernier recours après l'évaluation des alternatives de valorisation. Cette donnée met en évidence la nécessité permanente de renforcer les stratégies visant à réduire l'envoi de déchets à la décharge, en privilégiant de plus en plus la récupération et le recyclage.

Sanindusa reste donc engagée à maximiser la récupération des déchets, à réduire progressivement les fractions destinées à l'élimination et à promouvoir un modèle de gestion environnementale plus durable et plus responsable.



98%
des déchets sont valorisés



5.4 GESTION DES DÉCHETS

D'ici 2025, Sanindusa souhaite consolider et renforcer son engagement en faveur de la durabilité, en s'alignant sur la législation nationale et européenne qui oriente le secteur industriel vers des pratiques plus responsables et circulaires. L'entreprise développe actuellement une nouvelle stratégie de durabilité, soutenue par un plan d'action structuré qui guidera ses initiatives au cours des trois prochaines années. Parmi les principales perspectives pour 2025, citons les suivantes :

- **Efficacité dans l'utilisation de l'eau et de l'énergie :** mise en œuvre de nouvelles technologies pour optimiser la consommation en eau

et en énergie, en augmentant la réutilisation de l'eau et l'efficacité des processus de production.

- **Transition vers des matériaux et des processus plus durables :** investissement dans des matières premières ayant un impact environnemental moindre et des processus de production qui réduisent les émissions et les déchets.
- **Implication et développement des collaborateurs :** programmes de formation et de sensibilisation continue à la durabilité renforçant la culture d'entreprise et l'implication active de l'équipe.

● **Responsabilité sociale et communautaire :** expansion des initiatives d'engagement communautaire promouvant l'impact positif de Sanindusa sur le territoire et les communautés locales.

Le plan d'action pour 2025 comprend des objectifs concrets et des indicateurs de performance qui permettent à Sanindusa de suivre les résultats, d'ajuster ses stratégies et de communiquer de manière transparente les progrès réalisés. Ces initiatives renforcent l'objectif de l'entreprise d'intégrer la durabilité dans toutes ses activités, contribuant ainsi à un avenir plus durable, plus résilient et plus innovant.



6. ANNEXES

6. ANNEXES

Liste des exigences en matière de divulgation respectées lors de l'élaboration des Déclarations de durabilité

EXIGENCES	NOM	INDICATEUR	PAGE
E1-5	Consommation d'énergie et bouquet énergétique	<p>L'entreprise doit fournir des informations sur sa consommation énergétique et son bouquet énergétique.</p> <p>La divulgation requise au paragraphe 35 doit inclure la consommation totale d'énergie en MWh liée à ses propres opérations, comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Consommation totale d'énergie provenant de sources fossiles ; Consommation totale d'énergie provenant de sources d'énergie nucléaire ; Consommation totale d'énergie provenant de sources fossiles, ventilée par : <ul style="list-style-type: none"> Consommation de combustibles provenant de sources renouvelables, dont la biomasse (incluant également les déchets industriels et urbains d'origine biologique), les biocarburants, le biogaz, l'hydrogène provenant de sources renouvelables, etc. ; Consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement achetés ou acquis provenant de sources renouvelables, et Consommation d'énergie renouvelable non combustible générée par l'entreprise elle-même. <p>Les entreprises exerçant leurs activités dans des secteurs à fort impact climatique doivent ventiler leur consommation totale d'énergie provenant de sources fossiles par :</p> <ul style="list-style-type: none"> Consommation de combustibles provenant du charbon et des produits du charbon, Consommation de combustibles provenant du pétrole brut et de produits pétroliers, Consommation de combustibles provenant du gaz naturel, Consommation de combustibles provenant d'autres sources fossiles ; Consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement achetés ou acquis provenant de sources fossiles ; <p>En outre, le cas échéant, l'entreprise doit ventiler et divulguer séparément sa production d'énergie non renouvelable et sa production d'énergie renouvelable en MWh⁴³.</p> <p>L'entreprise doit fournir des informations sur l'intensité énergétique (consommation totale d'énergie par rapport au chiffre d'affaires net) associée aux activités dans les secteurs ayant un impact élevé sur le climat.</p>	
E1-6	Émissions brutes de GES des scopes 1, 2 et 3 et émissions totales de GES	<p>Émissions brutes de GES des scopes 1, 2 et 3 et émissions totales de GES</p> <p>L'entreprise doit divulguer, en tonnes métriques de CO₂eq :</p> <ul style="list-style-type: none"> Émissions brutes de GES de scope 1 ; Émissions brutes de GES de scope 2 ; Émissions brutes de GES de scope 3 ; et Total des émissions de GES. 	
E3-4	Consommation d'eau	<p>L'entreprise doit divulguer des informations sur sa performance en matière de consommation d'eau en lien avec ses impacts, risques et opportunités matériels.</p> <p>Les informations requises au paragraphe 26 concernent les opérations elles-mêmes et incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> La consommation totale d'eau en m³ ; La consommation totale d'eau en m³ dans les zones où il existe un risque important lié à l'eau, y compris les zones où le stress hydrique est élevé ; 	

6. ANNEXES

EXIGENCES	NOM	INDICATEUR	PAGE
E5-5	Sorties de ressources	<p>L'entreprise doit divulguer les informations suivantes concernant la quantité totale de déchets, en tonnes ou en kilogrammes, générée par ses propres activités :</p> <p>La quantité totale de déchets générés ;</p> <p>La quantité totale, en poids, détournée de l'élimination, avec une ventilation entre déchets dangereux et non dangereux et une ventilation par type d'opération de valorisation :</p> <p>préparation en vue de la réutilisation,</p> <p>recyclage ; et</p> <p>autres opérations de valorisation ;</p> <p>La quantité totale, en poids, détournée de l'élimination, avec une ventilation entre déchets dangereux et non dangereux et une ventilation par type d'opération de valorisation. Les types de traitement des déchets à divulguer sont :</p> <p>Incinération ;</p> <p>mise en décharge ; et</p> <p>autres opérations d'élimination ;</p> <p>La quantité totale et le pourcentage de déchets non recyclés.</p> <p>L'entreprise doit également divulguer la quantité totale de déchets dangereux et de déchets radioactifs qu'elle produit, dans les cas où les déchets radioactifs sont définis à l'article 3, paragraphe 7, de la Directive 2011/70/Euratom du Conseil.</p>	
S1-6	Caractéristiques des salariés de l'entreprise	<p>Nombre total d'employés par nombre d'effectifs et ventilation par genre et par pays pour les pays où l'entreprise compte 50 employés ou plus, représentant au moins 10 % de son effectif total ;</p> <p>Nombre total de salariés permanents par nombre d'effectifs ou équivalents à temps plein (ETP) et leur répartition par genre</p> <p>Nombre total de salariés temporaires par nombre d'effectifs ou équivalents à temps plein (ETP) et leur répartition par genre ; et</p> <p>le nombre total d'employés qui ont quitté l'entreprise au cours de la période de référence et le taux de rotation par employé au cours de celle-ci.</p>	
S1-7	Caractéristiques des travailleurs non-salariés faisant partie de la main-d'œuvre de l'entreprise	<p>L'entreprise doit décrire les principales caractéristiques des travailleurs non-salariés faisant partie de sa propre main-d'œuvre.</p> <p>L'exigence de divulgation doit inclure la divulgation du nombre total de travailleurs non-salariés de la main-d'œuvre propre, en d'autres termes les personnes ayant un contrat avec l'entreprise pour fournir de la main-d'œuvre (« travailleurs indépendants ») ou les travailleurs fournis par des entreprises qui se consacrent principalement à des « activités de placement » (code NACE N78).</p>	
S1-8	Couverture des négociations collectives et du dialogue social	<p>L'entreprise doit indiquer le pourcentage de l'ensemble des salariés couverts par des conventions collectives</p> <p>En ce qui concerne le dialogue social, l'entreprise doit publier les informations suivantes : le pourcentage global de salariés couverts par les représentants du personnel, rapporté au niveau national pour chaque pays de l'EEE dans lequel l'entreprise emploie un nombre significatif de salariés ; et</p>	

6. ANNEXES

EXIGENCES	NOM	INDICATEUR	PAGE
S1-9	Mesures relatives à la diversité	<p>L'entreprise doit publier la répartition par genre, en nombre et en pourcentage, au niveau des cadres supérieurs ; et</p> <p>L'entreprise doit publier la répartition de ses travailleurs par groupe d'âge : moins de 30 ans ; entre 30 et 50 ans et plus de 50 ans.</p>	
S1-13	Mesures relatives à la formation et au développement des compétences	<p>Cette exigence de divulgation doit inclure le pourcentage de salariés ayant participé à des évaluations régulières de leurs performances et de leur évolution de carrière ; ces informations doivent être ventilées par genre ;</p> <p>L'exigence de divulgation doit inclure le nombre moyen d'heures de formation par salarié et par genre</p>	
S1-15	Mesures relatives à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée	<p>L'exigence de divulgation doit inclure le pourcentage de travailleurs salariés ayant droit à des congés pour assistance familiale ; et</p> <p>L'exigence de divulgation doit inclure le pourcentage de collaborateurs autorisés à prendre des congés familiaux et une ventilation par sexe.</p>	
S1-17	Incidents, plaintes et impacts graves et incidents liés à des violations des droits humains	<p>L'entreprise doit divulguer le nombre d'incidents et/ou de plaintes liés au travail et les impacts et incidents graves en matière de droits humains au sein de sa propre main-d'œuvre, ainsi que toute amende ou sanction matérielle ou indemnisation pendant la période de référence.</p> <p>L'entreprise doit divulguer le nombre de plaintes déposées par le biais de canaux permettant à son personnel de faire part de ses préoccupations (y compris les mécanismes de réclamation) et, le cas échéant, aux points de contact nationaux pour les entreprises multinationales de l'OCDE en rapport avec les questions définies au paragraphe 2 de la présente norme, à l'exception de celles déjà mentionnées à l'alinéa a) ci-dessus ;</p> <p>L'entreprise doit divulguer le montant total des amendes, sanctions et indemnités pour les dommages causés par les incidents décrits à l'alinéa a) ci-dessus, ainsi qu'un rapprochement des montants monétaires divulgués dans le montant le plus pertinent des états financiers.</p>	
G1-1	Politiques de conduite des affaires et culture d'entreprise	<p>Description des mécanismes d'identification, de communication et d'enquête sur les préoccupations relatives à des comportements illicites ou contraires à votre code de conduite ou à des règles internes similaires ; Et s'il prend en compte les rapports des parties prenantes internes et/ou externes ;</p> <p>Informations détaillées sur la mise en place de canaux internes de signalement d'irrégularités, y compris si l'entreprise fournit des informations et une formation à ses propres employés et des informations sur la désignation et la formation du personnel qui reçoit les signalements ; et</p> <p>Mesures de protection contre les représailles à l'égard de ses propres travailleurs lanceurs d'alerte, conformément à la législation applicable transposant la directive (UE) 2019/1937 du Parlement européen et du Conseil</p>	
G1-2	Gestion des relations avec les fournisseurs	<p>Approche de l'entreprise concernant ses relations avec ses fournisseurs, en tenant compte des risques pour celle-ci liés à sa chaîne d'approvisionnement et aux impacts sur les questions de durabilité ; et</p> <p>Si et comment elle tient compte des critères sociaux et environnementaux lors de la sélection de ses fournisseurs.</p>	

6. ANNEXES

EXIGENCES	NOM	INDICATEUR	PAGE
GOV-1	Rôle des organes d'administration, de direction et de surveillance	Composition et diversité des organes d'administration, de direction et de surveillance	
		Fonctions et responsabilités des organes d'administration, de direction et de surveillance lors de la supervision du processus de gestion des impacts, des risques et des opportunités significatifs	
		Connaissances spécialisées des organes d'administration, de direction et de surveillance sur les questions de durabilité ou l'accès à ces connaissances et compétences	
GOV-2	Informations fournies et questions de durabilité traitées par les organes d'administration, de direction et de surveillance de l'entreprise	Si, par qui et à quelle fréquence les organes d'administration, de gestion et de surveillance, la mise en œuvre de la diligence requise et les résultats et l'efficacité des politiques, actions, mesures et objectifs adoptés pour les aborder	
		Manière dont les organes d'administration, de gestion et de surveillance tiennent compte des impacts, des risques et des opportunités lors de l'examen de la stratégie de l'entreprise, de ses décisions concernant les transactions majeures et de ses processus de gestion des risques	
		Liste des impacts, des risques et des opportunités significatifs traités par les organes d'administration, de direction et de surveillance au cours de la période de référence	
SBM-1	Stratégie, modèle commercial et chaîne de valeur	L'entreprise doit divulguer les informations suivantes concernant sa position sur le marché et les principaux éléments de sa stratégie globale qui concernent ou affectent les questions de durabilité	
		L'entreprise doit divulguer une description de son modèle d'entreprise et de sa chaîne de valeur	
SBM-2	Intérêts et points de vue des parties prenantes	L'entreprise doit fournir une brève description: De son engagement auprès des parties prenantes De la compréhension, par l'entreprise, des intérêts et des points de vue des parties prenantes, dans la mesure où ceux-ci sont liés à sa stratégie et à son ou ses modèles économiques, dans la mesure où ceux-ci ont été analysés au cours du ou des processus inhérents au devoir de diligence de l'entreprise et/ou au processus d'évaluation de la matérialité Si et comment les organes d'administration, de gestion et de surveillance sont informés des points de vue et des intérêts des parties prenantes concernées en ce qui concerne les impacts de l'entreprise liés à la durabilité.	
		Brève description de ses impacts, risques et opportunités matériels résultant de son évaluation de la matérialité, incluant une description des éléments sur lesquels ces impacts, risques et opportunités matériels se concentrent dans son modèle commercial, dans ses propres opérations et dans sa chaîne de valeur en amont et en aval	
SBM-3	Impacts, risques et opportunités matérielles et leur interaction avec la stratégie et le modèle commercial	En ce qui concerne les impacts matériels de l'entreprise : Comment les impacts matériels négatifs ou positifs de l'entreprise affectent les personnes ou l'environnement Si et comment les impacts trouvent leur origine ou sont liés à la stratégie et au modèle commercial de l'entreprise Les horizons temporels raisonnablement prévisibles des impacts Si l'entreprise est impliquée dans des impacts matériels par le biais de ses activités ou en raison de ses relations commerciales, en décrivant la nature des activités ou des relations d'affaires concernées	

6. ANNEXES

EXIGENCES	NOM	INDICATEUR	PAGE
IRO-1	Description des processus d'identification et d'évaluation des impacts, des risques et des opportunités matérielles	Vue d'ensemble du processus utilisé pour identifier, évaluer, hiérarchiser et suivre les impacts potentiels et réels de l'entreprise sur les personnes et l'environnement, fondé sur le processus inhérent au devoir de diligence en matière de durabilité de l'entreprise	
		Vue d'ensemble du processus utilisé pour identifier, évaluer, hiérarchiser et surveiller les risques et les opportunités qui ont ou pourraient avoir des effets financiers	
		Description du processus de prise de décision, ainsi que des procédures de contrôle interne respectives	
		Dans quelle mesure et comment le processus d'identification, d'évaluation et de gestion des impacts et des risques est intégré dans le processus global de gestion des risques de l'entreprise et utilisé pour évaluer le profil de risque global de la gestion de l'entreprise	
		Dans quelle mesure et comment le processus d'identification, d'évaluation et de gestion des opportunités est intégré dans le processus global de gestion de l'entreprise	
		Paramètres utilisés	
		Os parâmetros que utiliza	
IRO-2	Exigences de divulgation figurant dans l'ESRS et couvertes par les déclarations de durabilité de l'entreprise	L'entreprise doit inclure une liste des exigences de divulgation respectées lors de l'élaboration des déclarations de durabilité, à la suite de l'évaluation de la matérialité	



SANINDUSA

GROUP

Zona Industrial Aveiro Sul
Rua Augusto Marques Branco 84, 3810-783
Aveiro, Portugal
+351 234 940 250
sanindusa.com . sanindusa@sanindusa.com